

RAMTANE LAMAMRA :

"IL N'Y A PAS DE MÉDIATION" ENTRE L'ALGÉRIE ET LE MAROC

Page 3

DES CAS CONFIRMÉS
EN EUROPE

LA VARIOLE DU SINGE EN 7 POINTS

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4511 | Lundi 23 mai 2022 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

SEMENCES DE CERTAINS
PRODUITS AGRICOLES

VERS LA FIN DE L'IMPORTATION ?

Page 4

VISITE DE TEBBOUNE EN ITALIE

CONSOLIDER L'AXE ALGER - ROME

Page 3



"MAIN TENDUE" DE TEBBOUNE



SAÏD CHANEGRIHA APPELLE À L'UNION

Page 3

■ DOSSIER AUTOMOBILE

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE REVIENT DESSUS

Page 4

■ FEUX DE FORÊT

UNE NOUVELLE STRATÉGIE MISE EN ŒUVRE

Page 5

■ 20 SYNDICATS SE MOBILISENT

UN APPEL À REVOIR LA POLITIQUE SALARIALE

Page 4



10

*ans de prison requis
contre Sellal dans
l'affaire Affaire
Metidji.*

18

*troupes d'Inchad
à la 9^e édition du
festival international
Samâa soufi.a*

48.000

*quintaux
de céréales attendus
dans la wilaya
de Ghardaïa.*

Lancement d'une Web TV dédiée aux étudiants

La première Web TV dédiée aux étudiants a été lancée, jeudi dernier, depuis son siège situé à Dely-Ibrahim. La cérémonie de lancement officiel de cette chaîne, relevant de l'entreprise "Education Tech", s'est déroulée en présence des représentants du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de l'université de la formation continue (UFC), ainsi que de journalistes et d'étudiants. La directrice de la chaîne, Saliha Benziada a déclaré que ce nouveau-né médiatique, premier du genre, "aura pour mission d'orienter l'étudiant algérien au service de la science, à l'accompagner à travers la valorisation de sa production scientifique, à servir d'alternative aux réseaux sociaux et à faire connaître les universités et les spécialités, ainsi qu'à accueillir des responsables pédagogiques, des enseignants spécialisés et de nouveaux bacheliers comme invités pour les interroger sur leurs choix et leurs aspirations". Cette chaîne se veut un trait d'union pour l'échange d'expériences et la consolidation de la relation enseignant-étudiant, et permettra aux étudiants de participer à toutes les activités scientifiques et culturelles dans diverses universités et dans toutes les spécialités.



Enquête sur la commercialisation d'un médicament contrefait



Le ministère de l'Industrie pharmaceutique, en collaboration avec les services compétents de la Gendarmerie nationale, ont pris les dispositions nécessaires afin de diligenter une enquête sur la commercialisation d'un produit contrefait, sous le nom commercial de Omnitrope dans la wilaya de Constantine. En effet et suite à la dénonciation émanant des laboratoires Sandoz, en date du 17 avril 2022, portant sur la commercialisation d'un produit contrefait Omnitrope 5mg/1,5 ml, lot LM3517+, dans la wilaya de Constantine, le ministère de l'Industrie pharmaceutique, en collaboration avec les services compétents de la Gendarmerie nationale, a pris immédiatement les dispositions nécessaires afin de diligenter une enquête et poursuivre les contrevenants pour importation et distribution illégales de produits pharmaceutiques. Les services du ministère de l'Industrie pharmaceutique rappellent qu'ils œuvrent pour garantir la disponibilité et l'accessibilité aux produits pharmaceutiques de qualité, et ce dans l'intérêt de la préservation de la santé publique.

Les lauréats du concours "Cadets du Saint Coran" distingués

Les lauréats de la 3^e édition du programme radiophonique "Cadets du Saint Coran", diffusé par Radio Coran durant le mois de Ramadhan ont été distingués. Le directeur général de la Radio algérienne, Mohamed Baghali a supervisé la cérémonie de distinction des lauréats dont la première place a été remportée par l'étudiant Nadir Younes de la wilaya de Constantine dans la catégorie de récitation de 60 hizb pour les moins de 18 ans. La récitation du quart du Saint Coran pour les moins de 12 ans est revenue à Wissal Oueldani de la wilaya de Médéa. M. Baghali a affirmé à l'APS que ces concours ont pour objectif "d'une part, de contribuer à la préservation de l'identité religieuse nationale, et d'autre part, à mettre en exergue la place remportée par les récitateurs du Saint Coran parmi les enfants de l'Algérie au niveau du monde arabe et islamique". Le directeur de Radio Coran, Hamdi Aïssa, a précisé, pour sa part, que des dizaines de participants des quatre coins du pays ont participé au programme expliquant que 40 candidats ont été retenus au cours de 4 séances de sélection diffusées durant le mois de Ramadhan.

D
I
X
I
T

Amar Belani

"Proférer, de manière aussi mensongère, que l'Algérie n'applique pas aux réfugiés sahraouis présents dans les camps de Tindouf, ni la Convention de Genève de 1951, ni son Protocole de 1967, n'est autre qu'une énième diversion..."

Un voleur pique la carte bleue d'un champion de... sprint

Être pickpocket n'est pas toujours de tout repos.

L'un d'entre eux a commis la grossière erreur d'essayer de voler, dans les transports en commun, la carte bleue du champion du monde du 110 mètres haies, Ladji Doucouré, dans les transports en commun !

Ladji Doucouré a piqué un sprint et récupéré sa carte de crédit en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire.

Elle trichait avec des antisèches... invisibles

Une étudiante britannique a inventé une astuce qui pourrait bien mettre les antisèches au chômage.

Le bureau des surveillants indépendants a ainsi rapporté que la jeune fille a été trouvée avec 24 pages de notes écrites à l'encre invisible.

Dans son sac, elle avait caché une led à lumière UV afin de pouvoir décrypter ses notes.

VISITE DE TEBBOUNE EN ITALIE

Consolider l'axe Alger-Rome

Le président de la république, Abdelmadjid Tebboune, s'apprête à effectuer une visite d'état en Italie. Cette visite, qui aura lieu les prochains jours, à l'invitation de son homologue italien Sergio Mattarella, revêt une importance cruciale dans le développement des relations bilatérales entre les deux pays.

PAR KAMEL HAMED

Alger et Rome entretiennent en effet de très bonnes relations qui vont certainement connaître, à la faveur de cette visite, un renforcement notable.

Pour certains l'axe Alger-Rome est de plus en plus solide et cela se vérifie à l'aune de la dynamique des relations économiques entre ces deux pays du pourtour méditerranéen.

Ce renforcement des relations entre les deux pays a été constaté lors de la dernière visite du président du Conseil des ministres italien, Mario Draghi, en Algérie le mois d'avril dernier. Une visite intervenant après celle du président de la République italienne Sergio Mattarella en Algérie au mois de novembre de l'année dernière.



Dans le contexte politique actuel, marquée notamment par la grave crise née des suites de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, c'est absolument la question du gaz qui est dans l'ordre des priorités pour les Italiens. Les Européens qui semblent plus que jamais décidés à tourner le dos au gaz russe, qui constituait jusque-là la première source de leur approvisionnement, sont désormais en quête de nouveaux fournisseurs.

L'Italie, qui est un traditionnel client de l'Algérie, a formulé la volonté de consolider cette relation et, concrètement, Rome a émis le vœu d'augmenter la quantité de

gaz qu'elle importe d'Algérie. Une demande vite acceptée par l'Algérie et un accord a été scellé entre les deux parties au mois d'avril dernier en marge de la visite à Alger du président du Conseil des ministres italien, Mario Draghi. Ce sont ainsi quelque 9 milliards de mètres cubes par an supplémentaires - qui correspondent à la capacité restante du gazoduc Transmed reliant depuis bientôt quarante ans les deux pays via la Tunisie - qui transitent vers l'Italie. Selon les termes du nouveau contrat 3 milliards de plus seront livrés dès cette année et 6 milliards de plus en 2023. Selon les observateurs, il y

a de la marge pour le développement de ces relations puisque les unités de liquéfaction existantes en Algérie sont exploitées à 60 % de leurs capacités tout au plus. L'Algérie prouve ainsi une fois de plus qu'elle demeure "un fournisseur fiable" et qui a toujours respecté ses engagements envers ses partenaires.

Mais il n'y a pas que le gaz dans les relations entre les deux capitales. L'Italie étant un des premiers partenaires avec l'Algérie comme l'attestent si bien les chiffres des échanges commerciaux. Dans cette coopération gagnant-gagnant l'Algérie mise aussi sur son partenaire du Nord pour le développement de nombreux domaines. Il en est ainsi s'agissant du domaine de l'agriculture. En tout cas, il est évident que ces relations vont s'intensifier à l'avenir. La visite du Président Tebboune à Rome constitue incontestablement un jalon important pour ce faire. Mais les échanges vont se poursuivre dans les mois qui viennent puisqu'un sommet entre les deux gouvernements est programmé à Alger pour les 18 et 19 juillet.

K. H.

RAMTANE LAMAMRA :

"Il n'y a pas de médiation" entre l'Algérie et le Maroc

PAR KAHINA HAMMOUDI

En l'espace de quelques heures seulement, l'Algérie a démenti à deux reprises l'existence d'une médiation saoudienne avec le Maroc. Ces rumeurs ont été diffusées après la visite en Algérie du ministre saoudien des Affaires étrangères, le prince Fayçal Ben Farhan Ben Abdallah Al Saoud, jeudi 19 mai. Samedi matin, une source diplomatique algérienne a démenti formellement que le ministre saoudien ait abordé le sujet au cours de sa visite à Alger. "Non seulement, les relations entre l'Algérie et le Maroc n'ont pas été évoquées au cours desdits entretiens mais plus encore, la position officielle algérienne est on ne peut plus claire à propos de toute initiative de médiation quelle qu'en soit la nature : les raisons qui ont

présidé à la décision de rupture des relations avec le Maroc n'ont pas changé et la position de l'Algérie, à cet égard, ne changera pas non plus", a indiqué la source diplomatique à TSA. C'est ensuite au tour du ministre des Affaires étrangères de faire le même démenti. "Ce sujet ne peut pas être objet de médiations. Il n'y a pas de médiation", a déclaré Ramtane Lamamra devant la presse ce samedi, rapporte la chaîne publique algérienne AL24 News. "Même si certaines parties médiatiques font ce lien, il n'y a aucune médiation, ni hier ni aujourd'hui ni demain", a insisté le chef de la diplomatie algérienne qui s'est déjà exprimé sur le sujet en octobre dernier. Ramtane Lamamra a lui aussi réitéré la clarté de la position de l'Algérie dans la crise avec le Maroc. "La position de l'Algérie est claire, la rupture des rela-

tions diplomatiques est motivée par des raisons fortes, elle a été décidée pour mettre devant ses responsabilités la partie qui a mené les relations à un tel état mauvais, et elle en porte l'entière responsabilité", a-t-il indiqué. "Nous avons avec le royaume d'Arabie Saoudite et avec d'autres pays, arabes ou africains, des intérêts communs et des ententes qui font que nous nous rencontrons avec nos collègues et nous dialoguons, nous signons des accords et nous nous concentrons sur nos intérêts et nos préoccupations sans qu'un tel sujet n'intervienne dans notre ordre du jour", a conclu le ministre algérien. L'Algérie a rompu ses relations diplomatiques avec le Maroc en août, suite à une "série d'actes hostiles" du royaume à son égard.

K. H.

RELATIONS INTERNATIONALES

"La position incontournable de l'Algérie déplaît au régime marocain"

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Les récentes visites en Algérie de plusieurs hauts responsables de différents pays dans le monde provoquent des désagrèments chez le régime marocain. Pour essayer de contrebalancer la situation, le makhzen invente des conflits, organise des conférences dont il détourne sciemment le thème, afin de quémander le soutien de la solution de l'autonomie sur le Sahara occidental, a estimé, hier, Saïd Ayachi, président du Comité national algérien de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS).

Selon l'intervenant dans l'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, "contrairement au royaume du

Maroc, l'Algérie est une étape incontournable dans les relations internationales." Illustrant son analyse, Saïd Ayachi donne l'exemple de la visite du ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov. "La Russie considère que l'Algérie est un pays à consulter et à informer", commente-t-il.

En réponse à une question sur une éventuelle médiation saoudienne entre l'Algérie et le Maroc, le chef de la diplomatie algérienne, Ramtane Lamamra a affirmé qu'"il n'y a pas eu de médiation... Il n'y en aura jamais, ni aujourd'hui, ni demain." Une déclaration qualifiée de cohérente et claire par le président du CNASPS. "Il existe une logique certaine dans les propos de M. Lamamra", précise-

t-il.

Saïd Ayachi rappelle dans ce sens les tentatives de déstabilisation contre l'Algérie, à savoir la note diplomatique officielle distribuée par le Maroc dans les Nations unies pour appeler au soutien d'une organisation terroriste.

Selon le militant des droits de l'Homme, "il y a une analogie parfaite entre les comportements agressifs du régime marocain au Sahara occidental et ceux de l'entité sioniste en Palestine."

Il explique que "si la journaliste palestinienne, Shereen Abu Akleh a été tuée par l'armée de l'occupation sioniste, la militante sahraouie Sultana Khaya n'est pas loin de l'être."

R. R.

PROJET "MAIN TENDUE" DU PRÉSIDENT TEBBOUNE Saïd Chanegriha appelle à l'union de tous

Le général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), s'est dit, hier dimanche à Oran, pleinement convaincu de la vitalité de l'initiative "Main tendue", annoncée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour "consolider l'unité nationale et raffermir le front interne", appelant les Algériens à adhérer avec force à cette noble initiative.

"La consolidation des fondements de l'Algérie nouvelle est une responsabilité collective, dont l'édification doit se faire avec la participation de tous ses enfants dévoués, qui vouent pour la Nation une loyauté indéfectible et des sentiments nobles", a-t-il souligné dans une allocution prononcée lors d'une rencontre avec les personnels de la 2^e Région militaire, au cours d'une visite de travail dans cette Région, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Dans ce contexte, a-t-il poursuivi, "l'initiative Main tendue, récemment annoncée par Abdelmadjid Tebboune, président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, s'inscrit dans l'optique de consolider l'unité nationale et raffermir le front interne".

Cette initiative "prouve incontestablement une volonté politique sincère des hautes autorités du pays de rassembler et d'unifier les forces nationales, notamment à l'aune du contexte international prévalant", a affirmé le général de corps d'Armée. Se disant pleinement convaincu de la vitalité de cette démarche nationale louable, Saïd Chanegriha a invité "les chers enfants de la patrie à faire prévaloir les intérêts suprêmes de la Nation et à adhérer avec force à cette noble initiative, inspirée des valeurs de notre nation authentique et des principes de notre glorieuse Révolution, et qui est en parfaite adéquation avec les aspirations légitimes de notre jeunesse à un avenir meilleur".

L. B.

DOSSIER AUTOMOBILE

**Les clarifications
du ministre
de l'Industrie**

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, a répondu hier à l'une des questions des journalistes sur le dossier automobile, à l'occasion du lancement du régime d'importation des chaînes de production renouvelées et du régime d'exemption de droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée. Zeghdar a souligné que tout est lié au système juridique. En même temps, le ministre a expliqué qu'avec la publication de la nouvelle loi sur les investissements, il y aura d'énormes entreprises dans le domaine de la construction automobile et même des tracteurs. Ajoutant que le secteur a de nombreux contacts avec les grandes entreprises. Le ministre de l'Industrie a appelé les opérateurs économiques algériens à profiter de l'opportunité de reprise économique que connaît l'Algérie et de ce qui se passe dans le reste du monde avec la fermeture de certaines usines. Dans son discours lors de la journée médiatique consacrée au lancement effectif du système de lignes de production et d'équipements qui ont été renouvelés, Zeghdar a souligné que le "taux d'intégration lié à l'industrie automobile sera très élevé". Considérant que "2022 est une année économique par excellence, Le ministre a expliqué que le système d'importation des équipements de production contribuera au développement de diverses industries, notant que la date de leur fabrication ne devrait pas dépasser 10 ans". Pour conclure, le ministre a également parlé de la surveillance à distance après l'importation d'équipements pour éviter d'apporter de la ferraille, par l'intermédiaire d'un expert assermenté basé en Algérie. **R. N.**

Une vingtaine de syndicats de la fonction publique ont appelé les pouvoirs publics à revoir la politique salariale. Ils demandent dans cette optique d'indexer les salaires selon la parité du pouvoir d'achat et non selon le texte relatif au SNMG.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les syndicats ont, dans un communiqué publié hier, à mettre en évidence "le manque de visibilité des salaires de la Fonction publique" même si une augmentation récente a été consentie sur le point indiciaire. Pour ce collectif syndical "il est important de relancer des dossiers relatifs au pouvoir d'achat, la loi sur la santé, la protection sociale et celle de la retraite". Sauf que dans ce contexte "il y a lieu de réexaminer la question des salaires en fonction de la parité du pouvoir d'achat et non en fonction des textes de loi touchant le SNMG". Pour plus de précisions, les syndicats considèrent, dans leur communiqué, que "le texte régissant le SNMG de 1998 n'est plus un indice sur lequel repose l'évolution du salaire". Ils appellent, de ce fait, "à la révision des salaires selon les don-

20 SYNDICATS SE MOBILISENT

Appel à revoir la politique salariale

nées actuelles des prix à la consommation qui se sont envolés". Ils reprochent de ce fait "une gestion peu probante du dossier du pouvoir d'achat" avec l'absence de textes juridiques clairs à ce sujet. Il y a ainsi un flou juridique à combler par des décisions qui appartiennent aux hautes instances du pays. Le collectif syndical se dit donc inquiet de "la situation sociale qui risque d'exploser avec une paix sociale toujours menacée dans sa cohésion".

Les corporations syndicales de la Fonction publique, à l'instar de celles de l'Éducation, ont appelé leurs militants à se "tenir prêts éventuellement sur le qui-vive de la protestation en organisant des conseils syndicaux pour suivre l'évolution de la situation de près". Cet énième appel à la protesta va certainement faire beaucoup de bruit du moment que les syndicats, tous secteurs confondus, se dressent à l'unisson contre l'inertie de certaines décisions.

F. A.

SE PROTÉGER CONTRE LA CANICULE

Les conseils de la Protection civile

PAR RACIM NIDAL

La direction générale de la Protection civile a mis en alerte toutes ses unités d'intervention à la suite d'un bulletin météo spécial faisant état d'une hausse des températures, avec l'intensification des actions de prévention et de sensibilisation nécessaires et une large médiatisation des consignes de prévention. Ne pas s'exposer au soleil, en particulier les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ainsi que

les enfants. Fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil. Maintenir les fenêtres et les volets fermés le jour, les ouvrir la nuit pour laisser pénétrer la fraîcheur. Provoquer des courants d'air dans tout le bâtiment dès que la température extérieure est plus basse que la température intérieure. Se rafraîchir régulièrement en prenant des douches ou à l'aide d'un brumisateur, ou mouiller son corps et se ventiler. Éviter les endroits confinés. Baisser ou éteindre les lumières électriques. Éviter de se déplacer pendant

cette période, sauf en cas de nécessité. Il est recommandé de se déplacer tôt le matin ou tard le soir, en particulier dans les wilayas intérieures, restez à l'ombre dans la mesure du possible, ne vous installez pas en plein soleil. Si vous devez sortir, portez un chapeau, des vêtements légers en coton et amples, de préférence de couleur claire. Évitez les activités extérieures nécessitant des dépenses d'énergie trop importantes (sports, jardinage, bricolage...). Ne pas se baigner au niveau des réserves d'eau (barrage, retenue colli-

naire, mare d'eau et bassin d'eau). Pensez à aider les personnes dépendantes (nourissons et enfants, personnes âgées, malades) en leur proposant régulièrement de l'eau. Pour les conducteurs n'ayant pas l'air conditionné dans leur véhicule, il est recommandé d'éviter d'effectuer des longs trajets au cours de la journée, il est préférable de les programmer en soirée ou la nuit. Rechercher les endroits frais et à l'ombre. Ne jamais laisser les enfants seuls à l'intérieur d'un véhicule.

R. N.

CHERTÉ DU MOUTON DE L'AÏD

Les citoyens ne désespèrent pas...

PAR IDIR AMMOUR

A un mois et deux semaines de l'Aïd el-Adha, l'affluence est encore timide au niveau des différents points de vente des moutons. Les maquignons restent, cependant, convaincus que dans les jours à venir qui restent avant le jour "J", l'affluence sera plus importante et l'offre plus abondante. Mais à quel prix ! La fête de l'Aïd est très attendu par les grands et petits, mais aussi très appréhendée par les bourses moyennes à cause de la cherté du mouton, perceptible d'habitude un mois avant le jour du sacrifice. Cette année, tout le monde s'attend à une baisse considérable des prix au niveau des marchés à bestiaux et chacun guette les bons tuyaux pour faire la bonne affaire. Malheureusement une virée, effectuée à travers les divers points de vente des bestiaux, décourage les plus

téméraires. Car, la réalité est tout autre comparativement au coût proposé. Pour connaître les raisons de ce revirement, certains vendeurs approchés justifient, comme à l'accoutumée, par des réponses non convaincantes : la canicule, qui aura dominé, le manque d'aliments dû au conflit russo-ukrainien... à comprendre ces derniers, c'est aux citoyens de payer tous les frais. Pour les éleveurs, ces prix sont le fait des revendeurs. "Certes l'aliment a beaucoup manqué, les dépenses et les frais ne sont plus ce qu'ils étaient, mais l'arrivée sur le circuit d'intermédiaires demeure la raison principale de cette flambée des prix." Toutefois, beaucoup de familles ne savent toujours pas si elles pourront perpétuer, cette année, le rituel du sacrifice. La variété et surtout le prix des moutons disponibles sur le marché en sont la principale cause. Comme un peu partout dans

le pays, les prix des moutons sont en train d'atteindre des records au niveau des marchés à bestiaux. Ils varient entre 50.000 à 100.000 DA. Le mouton le moins cher est cédé à 35.000 DA, le moyen à 45.000 DA. Face à ce feuilleton qui continue ses épisodes chaque année, les algériens se demandent si les prix baisseront d'ici le jour "J". La Fédération nationale des éleveurs de bétail évite la langue de bois, assommant les citoyens par une réponse inattendue. Elle écarte toute possibilité à cet effet. D'ailleurs, cette hausse était attendue au vu de la conjoncture actuelle selon elle. "Compte tenu de la faible pluviométrie de cette année ainsi que des prix élevés des aliments de bétail", a-t-elle expliqué par le biais de son vice-président, Brahim Amrani, soulignant même que le fourrage est de plus en plus rare. "Ce qui risque de pousser encore les prix vers le haut", a-t-

il attesté. Brahim Amrani soutient que le prix du quintal des aliments pour bétail est passé de 3.000 dinars à 5.800 dinars. "Avec la crise ukrainienne, ils risquent d'être de plus en plus rares", poursuit-il. Face à cette situation, le ministre du Commerce a trouvé une solution miracle. Il propose de reconduire le concept des marchés de la Rahma. En effet, Kamel Rezig a instruit les cadres de son secteur, à différents niveaux, à l'effet d'organiser des marchés de la Rahma dédiés à la vente de bétail, en prévision de l'Aïd el-Adha. C'est vraiment sérieux de la part du ministre ! Il nous ressort là, une recette qui a montré ses limites durant le dernier mois sacré pour la "repeindre" aux citoyens comme une solution miracle pour un secteur aussi anarchique que celui du bétail. Wait and see.

I. A.

26^e CONFÉRENCE DE L'ALECSO

Les acquis et les défis en Algérie

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a passé en revue, avant-hier à Tunis, lors de la 26^e session de la Conférence générale de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (Alecso), les activités et les acquis du secteur de l'Éducation en Algérie, les défis auxquels il fait face et la politique judicieuse des autorités pour sa promotion.

PAR CHAHINE ASTOUATI

C'est ce qu'a indiqué, hier dimanche, un communiqué du ministère.

M. Belabed a également rappelé, en sa qualité de président de la Commission nationale de l'Éducation, de la Science et de la Culture (CNESC), les efforts déployés par l'Algérie dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en vue de "démocratiser davantage l'enseignement pour garantir les chances de réussite au plus grand nombre d'élèves au sein d'un système éducatif basé sur l'égalité des chances, la qualité et l'équité".

Dans le même contexte, il a évoqué le plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à introduire des réformes pédagogiques profondes, notamment au niveau de l'enseignement primaire, soulignant entre autres la "révision des programmes et l'allègement du poids du cartable".

Et de relever la nécessité de "développer l'idée de solidarité numérique dans l'éducation entre les pays de la région arabe à travers l'échange d'expériences et d'expertises", considérant que "cette initiative demeure plus que jamais importante avec l'utilisation des outils informatiques et des plateformes connectées pour assurer la continuité de l'opération pédagogique".

A cet effet, le ministre a annoncé l'organisation, durant le dernier trimestre de 2022 à Alger, du deuxième Forum arabe sur "La production de ressources d'accès ouvert



de qualité", en application de la dixième recommandation de la 11^e Conférence des ministres arabes de l'Éducation, tenue à Manama aux Bahreïn en novembre 2019. Rappelant les instructions du président de la République pour la création d'une école supérieure de mathématiques et d'une école nationale supérieure d'intelligence artificielle, opérationnelles au titre de l'année universitaire 2021-2022, M. Belabed a assuré que ces "deux écoles dispensaient une formation hautement qualifiée répondant aux standards internationaux dans ces deux spécialités, ô combien importantes pour l'avancée technologique et économique".

L'Algérie a décroché la première place "au championnat arabe de calcul mental, organisé en février 2021 par la République arabe d'Égypte, et au 24^e concours de langue arabe, de rhétorique et de récitation de poésie pour la catégorie des collégiens, organisé fin mars dernier toujours dans le même pays", a-t-il encore rappelé.

Par ailleurs, le ministre a évoqué la création de la commission nationale des Olympiades dans nombre de disciplines dont "les Olympiades de mathématiques", ainsi que l'intérêt accordé par l'État aux jeunes talents qui doivent bénéficier "d'un enseignement de qualité et d'une prise en charge particulière en vue de développer leurs dons et capacités".

Le ministre a également mis en avant "l'importance accordée par les autorités à l'éducation intégrée, à travers l'amélioration des mécanismes de prise en charge des enfants aux besoins spécifiques", dont "la mise en place d'un plan de prise en charge des enfants autistes et l'amélioration du dispositif d'accompagnement sco-

laire au profit de ceux intégrés dans des classes régulières", soulignant "l'attachement du président de la République à la protection des droits des personnes aux besoins spécifiques".

Dans le même sillage, M. Belabed a salué les efforts de l'Alecso visant à "élaborer un plan d'enseignement arabe dans les situations d'urgence et de crises, permettant la mise en place des mécanismes garantissant le droit à l'enseignement à toutes les catégories, en toutes circonstances".

Il a en outre préconisé la création d'un organisme arabe des études de stratégie globale, à l'instar de l'INESG qui est placé sous l'autorité du président de la République, un organisme qui se chargera, dira-t-il, de "la mise en place des mécanismes pour la mise en œuvre du plan d'enseignement arabe dans les situations d'urgence et de crises", relevant à ce propos la nécessité de "l'inscrire parmi les recommandations finales de cette conférence".

S'agissant de l'état de l'enseignement en Palestine, le ministre de l'Éducation nationale a évoqué "le droit à l'éducation", soulignant que l'Algérie "regrette l'état de la culture et de l'enseignement à El-Qods Echarif, en raison des agressions répétées contre les institutions culturelles et les établissements de l'éducation et de l'enseignement supérieur".

A cette occasion, Belabed a appelé à "continuer à apporter le soutien à l'Etat et au peuple de Palestine dans les domaines culturel et éducatif, au vu de leur importance dans la préservation de l'identité palestinienne et de la poursuite de la lutte pour l'indépendance et la libération".

C. A.

FEUX DE FORÊT

Une nouvelle stratégie mise en œuvre

PAR RANIA NAILI

À l'instar de nombreux pays, "l'Algérie s'appête à élaborer un cadre juridique pour la protection de la biodiversité", a indiqué hier Djamel Touahria, directeur général des forêts, sur les ondes de la chaîne 2 de la Radio algérienne.

Reçu à l'occasion de la Journée mondiale de la biodiversité, coïncidant avec le 22 mai de chaque année et célébrée sous le thème "Pour un avenir commun avec toutes les formes de vie sur terre", Djamel Touahria signale que "la biodiversité est nécessaire pour l'équilibre des écosystèmes, de par les éléments vivants qu'il contient, comme les plantes et les animaux. Toute atteinte aux éléments de la diversité biologique est considérée

comme un préjudice à l'une des composantes de l'écosystème." M. Touahria a révélé que la "direction générale des forêts a mis en place un programme, à travers toutes les wilayas, des journées portes ouvertes pour sensibiliser à l'effet de valoriser le patrimoine forestier à protéger", soulignant que "800.000 arbustes ont été, jusque-là, plantés dans le cadre de la campagne nationale de reboisement". L'Algérie, indique-t-il, a "ratifié les accords internationaux avec l'organisation des Nations unies pour l'Agriculture et l'alimentation (FAO) pour la préservation de cette richesse qui contribue à booster l'économie nationale". Dans un autre registre, l'Invité de la matinale de la chaîne 2 a dévoilé le lancement d'une nouvelle stratégie de lutte

contre les incendies de forêt pour cet été en impliquant les citoyens et les associations concernées par la sauvegarde de la richesse forestière et ce, en collaboration avec la Protection civile à l'objet d'éviter un scénario semblable à celui vécu l'an dernier. Et d'ajouter que "tous les moyens ont été mobilisés pour nettoyer les forêts, construire des réservoirs d'eau, ainsi que des camions citernes pour l'intervention rapide au niveau de 40 wilayas." A l'approche de l'été, l'intervenant a saisi l'occasion pour appeler les citoyens préférant faire des randonnées dans les forêts à protéger ces espaces en s'abstenant d'allumer des feux pour des barbecues, considérées comme étant la première cause des feux de forêt.

R. N.

SEMENCES DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES Vers la fin de l'importation ?

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed-Abdelhafid Henni, a indiqué dans la commune de Guellal à Sétif que la poursuite de la mise en œuvre des programmes du secteur à ce rythme nous évitera, d'ici à deux ans, d'importer les semences de certains produits agricoles de large consommation.

Dans une déclaration à la presse au niveau de la Société agro-développement (Sagrodev), relevant du Groupe de valorisation des produits agricoles (Gvapro), en marge d'une visite de travail dans la wilaya de Sétif, en compagnie du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, M. Henni a précisé que "la poursuite de la mise en œuvre des programmes du secteur agricole à ce rythme nous permettra, d'ici deux ans, de nous passer de l'importation des semences de certains produits de large consommation comme la pomme de terre et de réduire ainsi la facture d'importation".

"L'Algérie est l'un des rares pays à produire des semences de produits de large consommation", a affirmé le ministre, jugeant nécessaire de suivre et d'accompagner les sociétés qui assurent une telle production comme la Société de développement agricole qui produit différentes générations de semences de pommes de terre, pour renforcer et améliorer la sécurité alimentaire.

S'agissant de la campagne moisson-battage 2022, M. Henni a affirmé que "des instructions ont été données aux responsables locaux à travers toutes les wilayas du pays, à l'effet de procéder à la collecte de la plus grande quantité possible de blé", ajoutant qu'il "ne doit pas y avoir une grande différence entre la production et le stockage, et ce en application des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune".

Le ministre a fait savoir que "plusieurs décisions ont été prises au profit des agriculteurs, en leur permettant de reprendre l'orge stocké en cas de besoin pour son utilisation comme semences ou aliments de bétail, à un prix subventionné, et en assurant la gratuité de l'opération de récolte de l'orge, en sus de nombreux avantages au profit des éleveurs, y compris le suivi vétérinaire, à condition que ces derniers soient structurés dans un cadre organisé afin de faciliter la mise au point d'une politique de développement du secteur".

M. Henni a indiqué en outre que son département "tend à associer plusieurs secteurs, dont l'Énergie et les Mines dans l'opération de raccordement des exploitations agricoles à l'électricité, les Ressources en eau pour l'octroi des autorisations de forage de puits d'irrigation, de manière flexible et sans délais, et l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans de nombreux domaines, à l'instar de l'encaissement des instituts relevant du secteur".

R. E.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة المسكن والعمران والمدينة
Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville
مديرية التجهيزات العمومية لولاية بجاية
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BEJAIA

NIF DU MAITRE DE L'OUVRAGE : 09 96 0601 90021 37

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation du service public, la direction des équipements publics de la wilaya de Bejaia, informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°10/2022 paru au quotidien national «MIDI LIBRE ET ELHAKIKA EL-YAOUM» Du 21/03/2022 portant : « REALISATION ET EQUIPEMENT D'UNE DEMI - PENSION AU COLLEGE MOULOUD KACEM A AAMRIW -WILAYA DE BEJAIA ,Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, les marchés sont attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

LOT: TCE SAUF EQUIPEMENT

Entreprise : ETB PH TCE HERBI AHCENE

Montant Corrigé: 22 057 185.50 DA TTC

Délai de réalisation : 06 Mois

Note technique : 21.00/30

NIF du cocontractant : 156063101941197

Les soumissionnaires ont un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux pour formuler leurs éventuels recours, sont, aussi invités, les soumissionnaires intéressés à se rapprocher des services du maître de l'ouvrage au plus tard 03 jours à compter du premier jour de publication du présent avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques

Midi Libre n° 4511 - Lundi 23 mai 2022 - Anep 2216 009 528

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE
ET POPULAIRE
Ministère des Ressources en eau et la Sécurité hydraulique
Direction de l'Hydraulique de la wilaya de Tamanghasset
Bureau de marché public

N°matricule fiscale de la DHW de Tamanghasset :
099011019011047

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 19/09/2015 portant réglementation des marchés public et des délégation des services public , la Direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset , informe l'ensemble de soumissionnaires ayant participé au concours de l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 04/2022 paru dans les quotidiens : Akhbar El yeum du 01/02/2022 et Mide libre du 02/02/2022 , portant sur :

Réalisation d'un ouvrage de stockage d'eau (300m3) y compris les équipements et un mur de clôture (1.482ml) avec guérites au niveau du projet des 250 logements publics locatif (LPL) a in Guezzam

La direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset annonce l'attribution provisoire de projet comme suit :

- Réalisation d'un ouvrage de stockage d'eau (300m3) y compris les équipements et un mur de clôture (1.482ml) avec guérites au niveau du projet des 250 logements publics locatif (LPL) a in Guezzam

ETBH TERAMZI ZINE

N° : Matricule fiscal : 997290299014203

La procédure d'évaluation des offres faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donné les résultats techniques et finance suivants:

Entreprise	Note de l'offre technique					Montant L'offre financière En TTC.DA	Observa
	Délai		Moyen Matériel	Moyen Hum	Note technique		
	Mois	Note					
ETBH TERAMZI ZINE	14 mois	10	42	12	64	57.050.379 ,05 DA	Moins disant

Pour les autres soumissionnaires qui sont intéressé, de se rapprocher de service marché au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières.

Les recours éventuels concernant cette décision doivent être formulés dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP et/ou la presse nationale auprès du président de la commission des marchés de la wilaya de Tamanrasset.

Midi Libre n° 4511 - Lundi 23 mai 2022 - Anep 2216 009 520

MIDI

Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

POLITIQUE DE SUBVENTIONS CIBLÉES

Une large concertation sociale s'impose

La politique de subventions ciblées est liée à la gouvernance par une lutte contre la corruption, les surcoûts et surtout le retour de la confiance de la population en ses institutions. Depuis plus de 20 ans, tous les gouvernements successifs ont annoncé la révision de la politique des subventions généralisées, injustes et inefficaces, mais rien à ce jour n'a été appliqué dans ce sens.



PROJET DE LOI SUR L'INVESTISSEMENT

Objectif : libérer l'esprit d'initiative

POLITIQUE DE SUBVENTIONS CIBLÉES

Une large concertation sociale s'impose

La politique des subventions ciblées est liée à la gouvernance par une lutte contre la corruption, les surcoûts et surtout le retour de la confiance de la population en ses institutions.

PAR ABDERRAHMANE MEBTOUL

Depuis plus de 20 ans, tous les gouvernements successifs avaient annoncé de revoir la politique des subventions généralisées, injustes et inefficaces, mais rien à ce jour n'a été appliqué dans ce sens. À nouveau, l'actuel gouvernement annonce l'installation d'une commission afin de cibler les subventions supposant une large concertation sociale, la maîtrise de la sphère informelle et un système d'information fiable en temps réel. Attention aux fausses solutions des ultra-libéraux, ignorant la morphologie sociale interne, qui peuvent conduire à une implosion sociale, ne pouvant aligner les prix sur ceux du marché international, le revenu moyen des Algériens, représentant environ 20 % de celui des Européens. Cette présente contribution est une brève synthèse, d'une brûlante actualité, d'un rapport sous ma direction, assisté de 20 experts internationaux, remis à l'ancien gouvernement le 14 septembre 2012, dont les résolutions n'ont pas été appliquées. L'État algérien a toujours, depuis l'indépendance politique, généralisé les subventions sans être exhaustif, je recense les différentes formes de subventions les plus connues. Les subventions du prix du pain, de la semoule et du lait où bon nombre d'Algériens vivent dans la pauvreté, se nourrissant essentiellement de pain et de lait, reflet de la fracture sociale.

Les subventions des carburants
L'Algérie est classée parmi les pays où le prix du carburant est le moins cher au monde. Mais conserver cette politique coûte de plus en plus cher. La différence du prix à la pompe avec les pays voisins fait que de grandes quantités de carburants traversent quotidiennement les frontières vers le Maroc et la Tunisie, sans compter les pays riverains du Grand Sud. Il en est de même du prix de l'électricité/gaz, avec une différence entre le prix aux ménages et les clients industriels. Les subventions de l'eau où le problème de la tarification de l'eau se pose à peu près dans les mêmes termes que les carburants. Son prix de cession demeure faible malgré des coûts croissants (investissement additionnel) plus important pour l'eau dessalée qui nécessite de lourds investissements, problème aggravé par les déperditions du réseau de distribution (45 à 50 % de pertes, en moyenne nationale), le différentiel étant payé par l'État. Les subventions de la santé qui sont supportées par l'État où riches et pauvres se soignent gratuitement dans les hôpitaux publics et les subventions dans le transport où il n'y a pas uniformité devant distinguer le transport par



rail subventionné, des autres moyens, où Air Algérie, du fait d'une gestion défectueuse, et de sureffectifs qui sont, de loin, plus élevés par rapport aux normes internationales, les compagnies étrangères s'alignant sur ceux d'Air Algérie bénéficient d'une rente de monopole. Les subventions pour le soutien au logement social et à l'emploi qui s'appliquent également au logement social où le prix du mètre carré dans les grandes agglomérations peut aller entre 500.000 et 1.000.000 de dinars non supportés par les bénéficiaires, ce qui occasionne un transfert de rente et les subventions pour l'aide à l'emploi où l'entreprise qui recrute, bénéficie d'importantes facilités financières et fiscales, d'importants abattements sur la cotisation de sécurité sociale à leur charge, non supportés par l'employeur et pris en charge par le Trésor public.

Inflation réelle
Dans plusieurs rapports la Banque mondiale fait remarquer qu'en moyenne dans le monde, 20 % des plus riches bénéficient six fois plus que 20 % des plus pauvres des subventions recommandant que les programmes d'aide sociale doivent être ciblés de manière à aider les ménages pauvres et vulnérables à y faire face. À cela s'ajoutent les assainissements répétés aux entreprises publiques et les réévaluations montrant la non-maîtrise de la gestion des projets où selon les données officielles du Premier ministre (source APS), l'assainissement du secteur public marchand durant les 25 dernières années a coûté au Trésor l'équivalent de 250 milliards de dollars et le coût des réévaluations entre 2005-2020 d'environ 66 milliards de dollars dont plus de 80 % sont revenus à la case départ. Nous avons les exonérations fiscales et de TVA accordées par les différents organismes d'investissement (Andi, ex-Ansei) y compris pour les entreprises étrangères, dont il

conviendrait de quantifier les résultats par rapport à ces avantages (exportation et création de valeur ajoutée interne). Pour le pouvoir algérien ne voulant pas de remous sociaux, les subventions seront encore un tampon pour juguler la hausse des prix internationaux, avec ce retour à l'inflation car en dehors des subventions, le taux d'inflation réel dépasserait largement 10%. Ainsi, les différentes lois de finances depuis de longues années proposent des mesures qui ont pour finalité de pérenniser la politique de l'État en matière de subventions.

Les conditions de l'efficacité
Les subventions généralisées faussent l'allocation rationnelle des ressources rares et ne permettent pas d'avoir une transparence des comptes, fausse les normes de gestion élémentaires. Les prévisions, tant au niveau micro que macroéconomique, aboutissent au niveau des agrégats globaux (PIB, revenu national) à une cacophonie additionnant des prix du marché et des prix administrés. Ils découragent la production locale avec un gaspillage croissant des ressources financières du pays. Pour la loi de finances 2022, les subventions implicites, constituées, notamment de subventions aux produits énergétiques et des subventions de nature fiscale, représentent environ 80 % du total des subventions et que les subventions explicites représentent un cinquième du total des subventions, étant dominés par le soutien aux prix des produits alimentaires et aux logements. Il est prévu 1.942 milliards de dinars, soit 19,7 % du budget de l'État contre 24 % en 2021 et 8,4 % du PIB dont les aides aux ménages pour 567,7 milliards de dinars, 315,5 de soutien aux produits de base, 105,3 pour l'électricité/gaz/eau ; 131,7 de soutien à l'éducation, 332,5 pour le soutien aux pensions, 361,1 pour la santé, 247 pour l'habi-

tat, 196 pour l'aide au moudjahidine ; et 207,6 pour les catégories les sous-défavorisées où en plus il est prévu d'alimenter les caisses de retraite de retenir 3 % de la taxe pétrolière ce qui donne environ 63 milliards DA. Comme subventions indirectes, la LF 2022 prévoit que les traitements, indemnités, émoluments, salaires, pensions et rentes viagères, bénéficieront d'un abattement proportionnel sur l'IRG à 40 % qui ne peut être inférieur à 12.000 dinars/an ou supérieur à 18.000 dinars/an (soit entre 1.000 et 1.500 dinars/mois). Il est prévu que les revenus qui n'excèdent pas 30.000 dinars bénéficient d'une exonération totale de l'IRG, tandis que les revenus supérieurs à 30.000 et inférieurs à 35.000 dinars bénéficient d'un deuxième abattement supplémentaire, ainsi que des avantages pour les travailleurs handicapés moteurs, mentaux, non-voyants ou sourds-muets. Il est aussi proposé de faire bénéficier les cessions de logements collectifs constituant l'unique propriété et l'habitation principale, d'une réduction d'impôt de 50 %.

Les mécanismes de la transparence
Or se pose les conditions de l'efficacité de la politique de subventions ciblées et comment reconnaître une personne qui travaille dans la sphère informelle n'étant pas répertoriée dans les statistiques officielles et ayant un revenu et cela s'applique également à l'actuelle allocation chômage du fait que beaucoup ne sont pas recensés ? Depuis quelque temps, avec une inflation rarement égale entre 50/100 % pour les produits non subventionnés, on assiste pour certaines catégories qui connaissent une détérioration de leur pouvoir d'achat, dont des enseignants et d'autres travaillant dans la sphère réelle, pour subvenir à leurs besoins, font du travail au noir après leurs heures de travail. Le principe de justice exige que l'on

réponde correctement à ces questions. Cela demande d'avoir un système d'information crédible en temps réel et de repenser les mécanismes de transferts et de redistribution afin de les faire reposer sur des critères objectifs, parfaitement transparents au niveau de la branche ou au niveau national, et ce qui relève de l'État et des autres collectivités publiques et posant l'urgence de de comprendre l'essence de la sphère informelle qui permet des consolidations de revenus. La sphère informelle intimement liée à la logique rentière, servant à court terme de tampon social, contrôle des pans entiers de l'économie, utilise des billets de banque au lieu de la monnaie scripturale (chèques) ou électronique entre 6.000 et 10.000 milliards de dinars selon le président de la République. La politique de subventions ciblées est difficilement réalisable sans un système d'information fiable en temps réel, mettant en relief la répartition du revenu national par couches sociales et par répartition régionale: combien sont-ils à percevoir moins de 20.000 DA par mois net ? Combien sont-ils à toucher entre 20.000 et 50.000 DA ? Combien sont-ils à être payés entre 10.000 et 200.000 DA et plus ? Il faut avoir des réponses précises à ce genre de questions. La dominance de la sphère informelle, dont l'essence renvoie au mode de gouvernance, entretient des liens dialectiques avec les malversations, expliquant que des mesures bureaucratiques ont peu d'effets pour son intégration. Que nos responsables visitent les sites où fleurit l'informel de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud et ils verront que l'on peut lever des milliards de centimes à des taux d'usure, mais avec des hypothèques, car il existe une intermédiation financière informelle. Les mesures autoritaires bureaucratiques produisent l'effet inverse et lorsqu'un gouvernement agit administrativement et loin des mécanismes transparents et de la concertation sociale, la société enfante ses propres règles pour fonctionner, qui ont valeur de droit puisque reposant sur un contrat entre les citoyens, s'éloignant ainsi des règles que le pouvoir veut imposer. Face à la concentration excessive du revenu national au profit d'une minorité rentière, renforçant le sentiment d'une profonde injustice sociale, l'austérité n'étant pas partagée, la majorité des Algériens veut tout et immédiatement sa part de rente, donc être subventionnée, reflet du divorce État/citoyens, quitte à conduire l'Algérie au suicide collectif. En résumé, il ne faut pas se tromper de cibles pour paraphraser les stratégies militaires, la politique des subventions ciblées étant liée à la gouvernance par une lutte contre la corruption, les surcoûts et surtout le retour de la confiance de la population en ses institutions. (Voir *Les enjeux géostratégiques de la sphère informelle et comment l'intégrer*, étude réalisée sous la direction du professeur A. Mebtoul Institut français des relations internationales Ifri Paris 2013, reproduit en 2019 dans la revue *Stratégie - ministère de la Défense nationale - Imdep*).

A. M.

Nouveau code d'investissement et lutte contre la bureaucratie

Le nouveau code d'investissement adopté en Conseil des ministres du 19/05/2022 devra mettre fin au terrorisme bureaucratique en libérant les énergies créatrices et en s'insérant dans le cadre d'une vision stratégique.

PAR *ABDERRAHMANE MEBTOUL

Après plus de deux années de retard, rejeté plusieurs fois par le président de la République, demandant de lever les verrous bureaucratiques, le code des investissements a été adopté le 9 mai 2022 en Conseil des ministres qui sera, pour son adoption définitive, l'objet d'un débat au Parlement.

1.-Le nouveau code d'investissement propose sept axes directeurs.

Premièrement, sur la révision du rôle du CNI, en réhabilitant les missions et attributions organiques prévues lors de sa création, notamment pour les aspects portant approbation de stratégies et de politiques de promotion de l'investissement et sur la reconfiguration de l'Andi, afin qu'elle soit plus visible à l'international, tout en lui accordant le rôle d'un vrai promoteur et accompagnateur des investisseurs et qui sera placé sous l'autorité du Premier ministre.

Deuxièmement, la mise en place d'une plateforme numérique de l'investisseur au niveau de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, à l'effet d'assurer une interconnexion avec les organismes et administrations concernés par l'acte d'investir.

Troisièmement, la création auprès de l'agence d'un guichet unique dédié aux grands projets d'investissement et des investissements étrangers, permettant une meilleure prise en charge pour la concrétisation de ces projets d'investissement avec des centres créés au niveau des guichets uniques décentralisés, abritant l'ensemble des services habilités à fournir les prestations nécessaires à la création des entreprises, à leur soutien, à leur développement ainsi qu'à la réalisation des projets, par leur adaptation à la situation de chaque wilaya.

Quatrièmement, l'orientation des avantages et incitations exclusivement vers les investissements dans les secteurs prioritaires, notamment les projets d'investissement stratégiques et/ou structurants pour le pays, et ceux implantés dans des zones nécessitant un accompagnement particulier de l'État et la mise en place, par voie réglementaire, de grilles d'évaluation des avantages à octroyer au profit des projets d'investissement enregistrés, en fonction des critères liés, d'une part, à l'importance et la priorité des projets, et, d'autre part, à leur lieu d'implantation.

Cinquièmement, la fixation des délais de réalisation des projets d'investissement, à l'effet d'inciter les promoteurs à accélérer la concrétisation de ces projets, avec possibilité de prolongation de délai à une année renouvelable une seule fois à condition d'être entériné, étant proposé l'établissement des procès-verbaux d'entrée en phase d'exploitation par l'agence et la mise en place des services fiscaux, pour permettre aux porteurs de projets d'investissement de s'orienter dans leurs démarches avec un seul interlocuteur, l'application d'un taux modulable de la TVA pour les

investissements réalisés dans le régime des secteurs prioritaires.

Sixièmement, l'intégration d'une disposition rapportant à l'information sur l'offre foncière en matière d'octroi et de disponibilité des terrains relevant du domaine privé de l'État destinés à la réalisation des projets d'investissement en accordant les pleins pouvoirs de décision aux représentants des organismes et des administrations au sein des guichets uniques, de façon à leur permettre de délivrer et d'octroyer l'ensemble des décisions, documents et autorisations en lien avec la concrétisation et l'exploitation du projet d'investissement.

Septièmement, l'exemption des formalités du commerce extérieur et de domiciliation bancaire pour les biens neufs constituant un apport extérieur en nature et la garantie de transfert de l'investisseur étranger ainsi que le montant transférable étant déterminés en fonction de sa part de financement dans le coût total de l'investissement. Mais, pour qu'il soit vraiment efficace, c'est tout l'écosystème éco-social du pays qu'il faudrait revoir. Car depuis de longues décennies, combien de codes d'investissements, de réunions, de commissions ont eu lieu pour relancer le tissu économique. Pourtant, jusqu'à présent, 98% des recettes en devises proviennent toujours de Sonatrach, ce qui prouve que ces différentes rencontres n'ont eu aucun impact sur le terrain et que le blocage est d'ordre systémique.

2.- C'est l'entreprise libérée des entraves et un État régulateur qui peuvent créer une économie productive à forte valeur ajoutée, devant cerner les causes du blocage car si les investissements algériens ne trouvent pas intérêt à aller vers la production nationale, vers la création de l'emploi, faut-il s'étonner, ou encore moins, s'attendre à ce que les investisseurs étrangers, qu'il y ait la règle du 51/49% ou même l'inverse, fassent preuve de plus d'engagement ? L'attrait de l'investissement à forte valeur ajoutée ne saurait résulter de lois mais d'une réelle volonté politique allant vers de profondes réformes, une stabilité du cadre juridique et monétaire permettant la visibilité, et les pays qui attirent le plus les IDE n'ont pas de codes d'investissement, mais une bonne gouvernance (notre interview au quotidien gouvernemental *Horizon* du 7 mai 2022).

Mon expérience et mes contacts internationaux aux plus hauts niveaux montrent que le temps est terminé, des relations personnalisées entre chefs d'État ou de ministres à ministres dans les relations internationales où dominent désormais les réseaux décentralisés ; que dans la pratique des affaires n'existent pas de sentiments mais uniquement des intérêts, et que tout investisseur est attiré par le profit, qu'il soit américain, chinois, russe, turc ou européen. Il appartient ainsi à l'État régulateur, dont le rôle stratégique en économie de marché s'apparente à celui d'un chef d'orchestre, de concilier les coûts privés et les coûts sociaux. C'est par la reconnaissance des nouvelles règles qui régissent le commerce international que s'expliquent les nombreux litiges internationaux, avec des pertes se chiffrant en dizaines de millions de dollars. C'est que depuis plus de 60 ans nous avons assisté à bon nombre de codes d'investissement et des changements de l'écosystème des entreprises publiques avec un impact mitigé, montrant clairement la dominance de la démarche administrative et bureaucratique au détriment de la démarche opérationnelle économique, ces changements périodiques d'organisation démobilisent les cadres du secteur économique public, et même les investisseurs locaux et étrangers avec le renforcement de la dynamique rentière, et cela bloque tout transfert de technologie et managérial. La règle des 49/51 % instau-

rée en 2009, dont j'avais demandé l'abrogation (voir Mebtoul - Paris *Africapresse* et aux USA par *American Herald Tribune* www.google.com 2009) a eu un impact mitigé. L'essentiel, ce ne sont donc pas les lois, mais de s'attaquer au fonctionnement du système afin de déterminer les blocages qui freinent l'épanouissement des entreprises créatrices de richesses, qu'elles soient publiques, privées locales ou internationales. L'investissement hors hydrocarbures en Algérie, porteur de croissance et créateur d'emplois, est victime de nombreux freins dont les principaux restent l'omniprésence du terrorisme bureaucratique qui représente à lui seul plus de 50 % des freins à l'investissement.

Enjeu politique majeur s'impose la réforme du système financier, pour attirer l'investisseur afin de sortir de la léthargie et de la marginalisation le secteur privé, puisque les banques publiques, qui continuent à accaparer 90 % des crédits octroyés, ont carrément été saignées par les entreprises publiques du fait d'un assainissement qui, selon les données récentes (2021), a coûté au Trésor public du Premier ministre ces trente dernières années environ 250 milliards de dollars, sans compter les réévaluations répétées durant les dix dernières années de plus de 65 milliards de dollars, entraînant des recapitalisations répétées des banques malades de leurs clients.

Enfin comme frein à l'investissement porteur, l'absence d'un marché foncier où la majorité des wilayas livrent des terrains à des prix exorbitants, souvent sans utilités, routes, téléphone, électricité/gaz, assainissements etc et l'inadaptation du marché du travail renvoyant à la réforme du système socio-éducatif et de la formation professionnelle, si l'on veut éviter des usines à fabriquer de futurs chômeurs. Il faudra surtout une véritable stratégie de développement et stabilité juridique et monétaire pour attirer les investisseurs. La dévaluation du dinar coté le 20 mai 2022 à 146,73 dinars un dollar contre 5 dinars pour un dollar en 1970, et selon les prévisions de l'exécutif, le taux de change du dinar sera de 149,3 DA pour un dollar fin 2022, de 156,8 DA/dollar en 2023 et 164,6 DA/dollar en 2024, malgré cette dévaluation, le blocage étant d'ordre systémique, contrairement à l'illusion monétaire, cela n'a pas permis de dynamiser les exportations hors hydrocarbures.

En résumé, l'Algérie, pays à fortes potentialités, acteur stratégique de la stabilité de la région méditerranéenne et africaine, a besoin de renouveler sa gouvernance et d'un langage de la vérité afin de ne pas renouveler les erreurs du passé et redresser l'économie nationale. Je préconise que pour les investisseurs nationaux privés ou étrangers qui apportent 100% de financement donc sans l'aide de l'État et qui ont une balance devises exportatrice positive, qu'ils ne passent pas par ces circuits bureaucratiques devant avoir un lien direct qu'avec les banques devant mettre fin à ces longs circuits administratifs où c'est le bureaucrate qui décide de la fiabilité du projet lieu du véritable investisseur renforçant la corruption et la confiance, sans laquelle aucun développement n'est possible. Un nouveau code d'investissement en Algérie, sans vision stratégique, une nouvelle gouvernance, de profondes réformes structurelles conciliant efficacité économique et la nécessaire cohésion sociale – supposant une profonde moralité de ceux qui dirigent la Cité – aura un impact mitigé. Le dépassement de l'entropie actuelle, les tensions géostratégiques à nos frontières, où de nouvelles reconfigurations se dessinent, pose la problématique de la sécurité nationale.

A. M.

* Professeur des universités, expert international docteur d'État

PROJET DE LOI SUR L'INVESTISSEMENT

Objectif : libérer l'esprit d'initiative

Nécessité de mettre à jour la législation en matière d'investissement afin d'encourager les initiatives des hommes d'affaires nationaux et étrangers et ainsi éviter les barrières bureaucratiques et les lenteurs administratives ayant considérablement entravé le climat d'affaires.

Le projet de la nouvelle loi relative à l'investissement, adopté en Conseil des ministres, contribuera à libérer l'esprit d'initiative et à l'amélioration du climat des affaires en Algérie, ont estimé des experts économistes.

Le nouveau texte a été adopté jeudi lors d'une réunion spéciale du Conseil des ministres, présidée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale.

A cet effet, l'expert en économie, Mustapha Mekidèche, a indiqué que ce texte est un "progrès réel et palpable, à même de libérer les initiatives des promoteurs locaux et étrangers". L'ancien vice-président du Conseil national économique, social et environnemental (Cnese) a précisé que ce projet de loi a, "pour la première fois", introduit une vision à long terme sur les investissements, permettant de "fixer les priorités et soutenir les projets structurants, ainsi que les projets décentralisés pour le développement local".

Ce nouveau texte "consacre les principes de liberté de l'investissement, de transparence et d'équité dans le trai-



tement des projets d'investissement", comme stipulé dans la Constitution de 2020, a-t-il expliqué.

Mekidèche a, également, salué la mise en place, dans le cadre de ce projet de loi, de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement qui permettra, selon lui, de "capter les initiatives locales et de promouvoir les IDE et les grands projets", à travers des guichets uniques.

Il a estimé, en outre, que la digitalisation assurera "une meilleure transparence dans le traitement des dossiers d'investissement et permettra d'identifier les goulets d'étranglement".

L'expert a souligné, par ailleurs, que "les dispositions légales prévues dans ce texte pour protéger les investisseurs des abus bureaucratiques ou de blocages inexplicables imposera à l'administration une obligation de résultat ou du moins d'expliquer les blocages, au risque de se voir pénalisée en cas de blocages indus".

Le guichet unique facilitera les démarches administratives et attirera les investisseurs étrangers

Pour sa part, le professeur d'économie à l'université de Chlef, Ishak Kherchi, a expliqué que le projet de la nouvelle loi relative à l'investissement "contribuera à l'amélioration du climat des affaires et à créer les conditions propices à la libération de l'esprit d'initiative et à la diversification de l'économie nationale dans une vision globale et stable". Selon lui, le développement d'une plateforme numérique pour l'investissement "attirera davantage d'investisseurs locaux et étrangers et augmentera le nombre de dossiers déposés", ce qui permettra un développement "plus rapide" du secteur de l'industrie en Algérie, avec comme répercussion "l'augmentation du taux de croissance des activités industrielles". Concernant les investissements étrangers et les grands projets, Kherchi a

relevé que la création d'un guichet unique à compétence nationale pour traiter les dossiers de ces deux segments "facilitera les démarches administratives et attirera les investisseurs étrangers" pour développer les infrastructures des différents secteurs en Algérie. De même pour les investisseurs locaux, la création de guichets uniques, non centralisés, qui leur sont dédiés "stimulera" les investisseurs locaux et leur fera gagner du temps, des efforts et de l'argent, a-t-il expliqué. S'agissant de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, Kherchi a qualifié sa mise sous l'autorité du Premier ministre de décision "pertinente", compte tenu de la nature technique et administrative requise par le processus de traitement des dossiers, ajoutant que cette démarche permettra de réduire les délais de traitement des dossiers au vu de l'autorité dont jouit le Premier ministre.

Il a souligné, en outre, que la nouvelle mission du Conseil national de l'investissement, qui est de proposer la politique nationale en matière d'investissement, de coordonner et d'évaluer sa mise en œuvre, "fera avancer l'industrie algérienne selon des objectifs précis qui tiennent compte de l'intérêt économique du pays".

R. E.

ACCREDITATION DE 9 LABORATOIRES D'ÉVALUATION

Conformité des produits aux normes internationales

Neuf laboratoires d'évaluation de la conformité des produits, relevant du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, seront accrédités, dans l'avenir, par l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac), a annoncé le ministre du secteur, Kamel Rezig.

"Une demande a été introduite par nos services, auprès de cet organisme, dans le cadre du développement des mécanismes de contrôle, en vue de l'octroi d'une accréditation pour l'évaluation de la conformité des produits, au profit de neuf laboratoires de contrôle de la qualité à travers le pays, qui s'ajoute-

ront à huit autres laboratoires actuellement accrédités", a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite de travail dans la wilaya.

Il a assuré que "tous les produits agréés par les laboratoires accrédités par Algerac se distinguent par leur qualité supérieure comparable aux produits internationaux", non sans souligner "l'intérêt crucial accordé par le gouvernement au développement des mécanismes de contrôle, notamment concernant la protection de la santé des consommateurs et l'accompagnement des porteurs de projets pour exporter leurs

produits".

A noter que parmi les huit laboratoires accrédités à l'échelle nationale, le laboratoire de contrôle de la qualité et de répression des fraudes, inauguré par Rezig dans la commune de Beni Merad (Blida), couvre les trois wilayas de Blida, Aïn-Defla et Médéa.

"Un laboratoire similaire sera inauguré dans les prochains jours à Médéa", a annoncé le ministre, signalant le renforcement du secteur, durant l'année prochaine, avec 13 autres laboratoires, ce qui portera leur nombre à 45 laboratoires, notamment suite "à la décision du Premier ministre portant levée de gel sur

tous les projets relatifs à la réalisation et à l'équipement des laboratoires de contrôle de la qualité, qui seront ouverts à tous les autres secteurs et organismes", a informé le ministre.

Rezig a, par ailleurs, affirmé la "prise de toutes les mesures préventives nécessaires pour un été sans intoxications alimentaires, à travers la mobilisation des équipes de contrôle et le soutien de ces laboratoires, qui vont intensifier leur activité de contrôle même pendant les vacances pour éviter tout accident d'intoxication alimentaire", a-t-il assuré.

R. E.

ÉLAGAGE D'ARBRES EN MILIEU URBAIN

Une autorisation préalable exigée

L'opération de couronnement et d'élagage d'arbres dans les milieux urbains, péri-urbains et aux bords des infrastructures routières est soumise à une autorisation préalable délivrée par le conservateur des forêts, a indiqué un communiqué du ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

"Suite à la constatation d'opérations de couronnement et d'élagage d'arbres qui s'opèrent au niveau des milieux urbains, péri-urbains et aux bords des infrastructures routières, et qui ne sont pas conformes au cycle biologique requis des arbres, des instructions fermes ont été données à l'ensemble des conservateurs des forêts et des directeurs des services agricoles afin d'interdire et de mettre fin à ce genre de pratiques non réglementaires qui nuisent à notre patrimoine floristique", a précisé la même source.

A cet effet, le ministère de l'Agriculture a souligné que "toute opération de couronnement est obligatoirement soumise à une autorisation préalable délivrée par le conservateur des forêts, suite à un dossier introduit à cet effet conformément à l'itinéraire technique requis, et en respectant la période de repos végétatif des arbres".

R. E.

BOUMERDÈS, SÉISME DU 21 MAI 2003

Les stigmates bientôt estompés

19e triste anniversaire du séisme dévastateur qui a ébranlé Boumerdès un tragique soir du 21 mai 2003, la wilaya est depuis le théâtre d'importantes opérations visant l'éradication des derniers stigmates de cette catastrophe naturelle...

En effet, 19 ans après le séisme de magnitude 6,8 sur l'échelle de Richter qui a secoué Boumerdès et les wilayas limitrophes, force est de constater que les pouvoirs publics ont réussi, grâce à différents programmes d'habitat, à éradiquer presque la totalité des chalets installés au lendemain du séisme pour abriter le grand nombre de familles sinistrées.

Ceux ayant survécu à cette catastrophe, ont confié à l'APS que "certaines séquelles psychologiques douloureuses du séisme sont difficiles à effacer, même après près de 20 ans".

En parcourant les zones sinistrées dans le passé, il est facile, avec la grande évolution de l'urbanisme, de remarquer les rares vestiges de ce séisme, généralement de vieilles constructions fortement dégradées, dont le retard de démolition est dû essentiellement à des conflits entre propriétaires, outre un petit nombre de chalets encore installés ça et là, de façon anarchique.

A noter également parmi les plus importantes séquelles de ce séisme, le reclassement de Boumerdès de "zone sismique de type 2 à type 3", avec pour effet immédiat une "remise à niveau" de tous les projets de logement et d'urbanisme en réalisation ou prévus au lancement dans la wilaya. Les zones situées à l'épicentre du



tremblement de terre ainsi que celles situées tout au long de la faille sismique ont, également, bénéficié d'un reclassement, un fait ayant permis l'implantation de projets de logements au niveau de nouvelles assiettes, non disponibles auparavant. L'étude de reclassement de ces zones est prise en compte dans tout les Plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme (PDAU), dont la révision est toujours en cours.

Le séisme du 21 mai 2003 a été, aussi, à l'origine d'une "surélévation de l'ordre de 40 centimètres de l'écorce terrestre sur le littoral de Boumerdès, par rapport au niveau de la mer", ont indiqué des experts du Centre national de recherche appliquée en génie parasismique, lors de journées techniques sur ce sujet, organisées précédemment dans la wilaya.

Réfutant l'hypothèse du "repli de la mer vers l'intérieur", ces experts ont assuré que ce phénomène n'a pas été suivi d'un reflux des eaux, affirmant que "l'important mouvement subi par l'écorce terrestre, visible à l'œil nu, tout le long du littoral de la wilaya,

allant de Boudouaou à Dellys, est une résultante de la violence de ce séisme".

Les "2.700 chalets, non encore éradiqués seront démolis progressivement selon un calendrier qui sera dicté par l'état d'avancement des travaux de réalisation des projets de logements dans la wilaya", avait assuré le wali Yahia Yahiatene, dans une précédente déclaration.

A ce jour, la wilaya a donc enregistré le relogement de 10.000 familles, représentant une population globale de 40.000 âmes, à travers 20 communes, avec la récupération d'un foncier de 270 hectares destiné à l'implantation de nombreux programmes de logements et d'équipements publics, a souligné le wali.

L'opération d'éradication des chalets installés au lendemain du séisme de 2003, a été officiellement entamée le 26 décembre 2016, avec la démolition de 500 unités dans la commune d'Ouled-Haddadj, suivie progressivement par d'autres opérations similaires, toujours en cours, à travers la wilaya.

CONSTANTINE, MUSÉE CIRTA

Des collections d'antiquités rares

Considéré comme un des plus grands musées d'Afrique, de par sa collection imposante d'antiquités et des œuvres d'art allant de la Préhistoire à la période islamique en passant par les périodes punique, romaine et byzantine notamment, le Musée national Cirta de Constantine constitue la mémoire de la région est du pays.

La variété de ses collections et leur vaste champ chronologique et ses collections d'antiquités rares de la période Numide et des pièces de monnaies de différentes époques font de ce musée, un des plus importants musées archéologiques en Algérie, affirme à l'APS, le chef de service d'animation, des ateliers et de la communication du musée, Abdelmadjid Benzrari, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des musées.

Le mobilier funéraire de la période numide découvert au mausolée royal de la Soumaâ d'El-Khroub, le mausolée qu'on apprête au roi numide Massinissa ou à son fils Micipsa est une collection unique.

Ce mobilier funéraire consiste, entre autres, en des ossements calcinés dans un récipient en argent, 9 urnes funéraires dont 3 intactes et vides et 6 autres en débris, un casque à pointe conçu pour préserver le crâne et la nuque formé de fer martelé, capitonné à l'intérieur.

Aussi, cette collection concerne une tunique ou cote de mailles, une épée de 0,65 m de long dans une gaine en bois de cèdre bien conservé, un poignard ou courte épée, des fers de lance et javelots, le reste d'une corne d'appel en argent avec décoration en relief,

un médaillon de 10 cm de diamètre représentant en relief, Poseidon, le dieu des Mers chez les Grecs ainsi que des quartes de médaillons.

Le musée national Cirta conserve également un trésor de monnaies archéologiques antiques appartenant pratiquement à toutes les civilisations qui se sont succédées à Constantine et la région est du pays.

Cette riche collection représente toutes les périodes historiques, des monnaies numides, de Carthage, des périodes punique, romaine, vandale, byzantine, musulmane, ottomane et autres, ces séries numismatiques en cuivre, en bronze, en plomb ou argent englobent des inscriptions complètes ou abrégées selon la période historique.

APS

OUUM EL-BOUAGHI

Campagne de prévention des incendies de récoltes

Une campagne nationale de prévention des incendies de récoltes a été lancée, mardi, dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi. Le coup d'envoi de cette campagne nationale a été supervisé par le wali d'Oum El-Bouaghi, Zine-Eddine Tibourtine, depuis l'unité principale de la Protection civile défunt moudjahid Allaoua Hadji, en présence du directeur local du secteur, le lieutenant-colonel Abdelaziz Rahmoune et des cadres de la direction générale de ce corps constitué.

La campagne nationale de prévention des feux de forêt vise à orienter et à sensibiliser les agriculteurs sur les mesures préventives visant la protection de leurs récoltes contre les incendies et connaître les points sensibles qui constituent généralement un point de départ d'incendies, notamment les moissonneuses. Parmi les objectifs de cette campagne figurent l'accompagnement sur le terrain des agriculteurs et la mise en place des dispositifs d'intervention dans les endroits sensibles, et ce, afin de pouvoir intervenir rapidement dès que l'alerte est donnée. L'initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie de protection des cultures à travers le pays afin de garantir la sécurité alimentaire. A noter que le programme des activités de la caravane de prévention des incendies de récoltes, qui va sillonner à cette occasion toutes les communes de la région d'Oum El-Bouaghi, a donné lieu à la visite de la ferme-pilote de la localité de Berriche.

GHARDAÏA

Une récolte céréalière de plus de 48.000 qx attendue

Une production de plus de 48.000 quintaux de céréales, toutes variétés confondues, dont 70 % comme semences, est attendue dans la wilaya de Ghardaïa au terme de la campagne moisson battage 2021/2022. Le coup d'envoi de la campagne a été donné par le wali de Ghardaïa, Boualem Amrani, dans une ferme agricole privée d'une cinquantaine d'hectares au lieu-dit Oued Métlili, dans la daïra de Métlili, sous la vigilance des éléments de lutte contre les incendies relevant de la Protection civile.

Cette ferme agricole a consacré pour un début quelque 22 hectares sous pivot à la céréaliculture, dont une grande partie en blé dur qui sera collecté par la Coopérative des céréales et légumes secs de Laghouat qui a assuré également le suivi de l'itinéraire technique, indiquent les responsables locaux du secteur de l'Agriculture. La wilaya de Ghardaïa a consacré une superficie totale de 1.161 hectares de sa surface agricole utile (SAU) à la céréaliculture sous-pivot, selon les données de la direction des services agricoles. Sur ces 1.161 ha à moissonner, 861 ha ont été consacrés au blé dur, 35 ha au blé tendre et 265 ha à l'orge, les superficies emblavées sous pivots sont circonscrites dans les communes de Métlili, Mansoura, Zelfana et Guerrara.

Un rendement moyen de plus de 50 quintaux à l'hectare pour le blé dur, 70 qx/ha pour le blé tendre et 40 qx/ha pour l'orge est attendu pour cette campagne.

APS

Les moustiques sont aussi attirés vers les humains par la couleur !

Tous les étés, il y a ceux qui sont dévorés par les moustiques et ceux qui en réchappent.

Pour les scientifiques, il existe trois raisons principales pour expliquer cette apparente injustice. "J'ai l'habitude de dire qu'il y a trois signaux majeurs qui attirent les moustiques : votre respiration, votre transpiration et la température de votre peau. Dans cette étude, nous avons identifié un quatrième signal", explique Jeffrey A. Riffel, professeur de biologie à l'université de Washington.

Les piqûres de moustiques ne donnent pas seulement des boutons qui démangent, elles sont aussi sources de maladies. Les expériences ont été menées sur l'*aedes aegypti*, une espèce de moustique vecteur de la dengue, du zika, du chikungunya et de la fièvre jaune. Des maladies infectieuses qui font des ravages dans les pays tropicaux. Ces maladies sont aussi transmises par le moustique-tigre (*aedes albopictus*) qui est présent presque partout en France métropolitaine et en Outre-mer.



Les moustiques préfèrent le rouge

Dans leurs expériences, Jeffrey A. Riffel et ses collègues ont suivi la trajectoire de vol d'un million de moustiques femelles, les seules à piquer pour nourrir leurs œufs, dans un environnement contrôlé. Il s'agit d'une chambre de test longue de deux

mètres où l'insecte a le choix entre deux cibles colorées. Les scientifiques ont suivi la trajectoire de l'insecte grâce à seize caméras et un système de tracking 3D. Tout commence par un jet de CO₂, un gaz inodore pour l'humain mais très appétissant pour le moustique. Puis grâce au système de caméras, les scientifiques ont

pu observer vers quelle cible colorée les insectes se dirigeaient en premier. Ils semblent préférer le rouge, l'orange et le noir alors que le blanc, le vert et le violet les laissent indifférents.

Ainsi pour les moustiques, la couleur rouge serait la promesse d'un bon repas sanguin. "La couleur rouge n'est pas que présente sur vos habits, elle l'est aussi sur la peau. La couleur de peau n'a pas d'importance, nous émettons tous une forte signature rouge. Filtrer ces couleurs attractives sur notre peau ou éviter de porter des vêtements de ces couleurs pourrait être un autre moyen de prévention des piqûres de moustiques", poursuit le professeur Riffel. Cette préférence pour le rouge est inscrite dans les gènes du moustique. Des insectes mutés par plusieurs gènes sont devenus indifférents aux stimuli rouge-orangé. Cela suggère aussi que les observations faites ici ne sont valables que pour l'espèce *aedes aegypti* et que d'autres moustiques pourraient préférer d'autres longueurs d'onde. En conclusion, quand un moustique cherche à se nourrir, il est d'abord attiré par l'odeur, avant de repérer visuellement son restaurant préféré.

Variole du singe : La maladie arrive en Europe

Depuis le 6 mai, les autorités sanitaires du Royaume-Uni font face à une flambée de cas de monkeypox, la variole du singe, essentiellement chez des hommes homosexuels ou bisexuels. 9 cas ont été confirmés au Royaume-Uni. Le 19 mai 2022, le Centre européen de contrôle et de prévention des maladies infectieuses (ECDC) rapporte la présence de 5 cas confirmés au Portugal et 20 autres suspects. L'Espagne compte aussi 8 cas en cours d'investigation. Le virus est aussi présent en Amérique du Nord, et dans l'Hexagone, un premier cas confirmé a été détecté en Île-de-France, le 20 mai 2022. Un jeune homme de 29 ans, sans antécédent de voyage en Afrique.

Si le premier cas de variole du singe détecté en Angleterre le 7 mai 2022 est probablement lié à un voyage en Afrique de l'Ouest, ce n'est pas le cas pour les suivants. "Ces derniers cas, ainsi que les autres rapportés à travers l'Europe, confirment nos préoccupations initiales quant à la possibilité de pro-

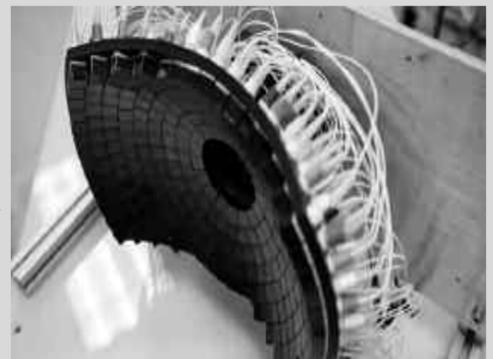


pagation du monkeypox au sein de nos communautés", a déclaré Susan Hopkins, conseillère médicale en chef de l'UKHSA (UK Health Security Agency). La question d'une nouvelle voie de transmission, sexuelle, se pose car la plupart des individus contaminés ont indiqué avoir des relations avec des hommes. Mais la communauté scientifique est unanime pour dire qu'il est trop tôt, et que le nombre de cas est insuffisant pour affirmer que la variole du singe est une infection sexuellement transmissible. Le virus se transmet par le biais d'un contact rapproché, de nature sexuelle ou non, avec une personne infectée ou ses vêtements. Les premiers symptômes de

la variole du singe comprennent de la fièvre, des maux de tête, des douleurs musculaires, des ganglions gonflés, une fatigue et des frissons - des symptômes peu spécifiques et communs à beaucoup d'infections virales. Des lésions cutanées peuvent apparaître d'abord sur le visage puis sur d'autres parties du corps, notamment sur les organes génitaux. Dans la majorité des cas, l'infection n'est pas mortelle et se résorbe en l'espace de quelques semaines. Toute personne présentant ces symptômes est invitée par les autorités sanitaires à consulter un médecin pour limiter la propagation du virus. Différentes lésions cutanées causées par la variole du singe.

Les ondes ultrasonores détruisent presque définitivement les tumeurs cancéreuses

L'université du Michigan a publié un article fascinant sur la façon dont la technologie des ultrasons pourrait devenir un traitement non invasif qui détruit les tumeurs cancéreuses avec une "précision millimétrique". Cela



bat certainement la perspective d'avoir l'alternative chirurgicale. Ce type de technologie s'appelle l'histotripsie et consiste à envoyer de courtes rafales d'énergie acoustique ciblées qui causeront un stress et endommageront les cellules tumorales. Parce qu'il est non invasif, cibler des zones spécifiques peut être difficile en fonction de leur emplacement et de la nature des tissus environnants. C'est pourquoi il est crucial d'étudier les résultats basés sur des ablations partielles de tumeurs. La plupart des données proviennent d'expériences réussies sur des rats atteints de tumeurs du foie. Les scientifiques disent que même une destruction partielle de la tumeur (50 à 70 %) pourrait stopper la progression de la maladie et, dans certains cas, le système immunitaire peut éliminer la tumeur restante. Il y a actuellement un essai sur le cancer du foie humain aux États-Unis et en Europe qui, espérons-le, sera couronné de succès.

À l'heure actuelle, le cancer du foie semble être au centre de la recherche et il se classe parmi les formes de cancer les plus courantes et les plus graves dans le monde.

Agences

SOUDAN

Le Parti communiste dans le viseur de la junte

Le puissant Parti communiste soudanais s'est trouvé dans le viseur de la junte militaire cette semaine.

Plusieurs de ses dirigeants ont été en effet arrêtés à leur retour du Soudan du Sud, par où ils avaient transité après avoir rendu visite aux mouvements rebelles du Kordofan et du Nil Bleu.

Ce sont des hauts dirigeants du Parti communiste, et non des moindres, qui ont été inquiétés par la junte militaire cette semaine. Son propre chef et secrétaire général, Moukhtar al-Khatib, a été arrêté son domicile jeudi 19 mai dans la soirée, ainsi qu'un autre dirigeant. Tous deux ont finalement été libérés vendredi, après une nuit en détention.

Ils revenaient à peine d'un voyage à Juba, capitale du Soudan du Sud, et à Kaunda, au Kordofan du Sud. Ils y avaient rencontré les chefs du Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord, Abdelaziz al-Hilu, et du Mouvement de libération du



Soudan, Abdelwahid al-Nour. Leur objectif, selon leur parti, était de convaincre les deux rebellions de rejoindre les membres de la coalition de l'opposition civile à Khartoum, dans une alliance des forces opposées à toute entente avec les militaires.

Car le Parti communiste, tout comme le parti Oumma, est en pointe dans la résistance au compromis avec la junte. Le premier, qui pèse lourd dans la mobilisation populaire, a d'ailleurs refusé mardi de participer aux discus-

sions actuellement organisées par l'Onu, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) pour trouver une issue à la crise politique. Le second, présent lui à la réunion, y a répété qu'il refusait tout "partenariat" avec les militaires.

Lors de leur passage à Juba, les dirigeants communistes soudanais avaient déjà été retenus une nuit dans leur hôtel par les autorités sud-soudanaises, avant d'être autorisés à repartir

pour Khartoum sur instruction du président Salva Kiir en personne. On leur reprochait de n'avoir pas informé de l'objet politique de leur visite, à savoir obtenir le ralliement des rebelles.

ESPAGNE

Le retour de l'ancien roi Juan Carlos ne fait pas l'unanimité

Après presque deux ans d'absence, l'ancien roi Juan Carlos est arrivé jeudi soir en Galice. Une courte visite qui est loin de faire l'unanimité.

Il avait abdicé en 2014 sur fond de scandales avant de quitter le pays en 2020 pour Abou Dhabi après des accusations de malversations. Les charges ont été abandonnées en mars dernier mais le malaise, lui, est demeuré.

Il avait alors expliqué vouloir "faciliter" à Felipe VI l'exercice de ses fonctions devant les conséquences publiques de certains événements passés de (sa) vie privée".

Ne pouvant le poursuivre "en raison de l'insuffisance d'indices incriminants, de la prescription des délits et de l'immunité" dont il bénéficiait en tant que chef d'État jusqu'en 2014, le parquet espagnol avait classé en mars les trois enquêtes le visant pour des soupçons de corruption ou de blanchiment.

Il avait toutefois mis en avant les "irrégularités fiscales" dont l'ancien roi s'était rendu coupable et qui l'ont amené à procéder à deux régularisations fiscales pour plus de 5 millions d'euros.

Si Juan Carlos a vu les enquêtes judiciaires le visant être classées en mars, les révélations sur l'origine opaque de sa fortune ont définitivement sapé l'image de cette figure adulée pendant des décennies pour avoir mené la transition démocratique de l'Espagne après la mort du dictateur Franco en 1975.

Agences

Agences

MALI

3 Italiens et 1 Togolais enlevés dans la commune de Sincina

Trois Italiens et un Togolais ont été enlevés dans la soirée du jeudi 19 mai près de Koutiala, dans le sud du Mali, non loin de la frontière avec le Burkina Faso. Il y a très peu de détails à ce stade sur cet enlèvement, qui n'a pas été revendiqué.

Selon des sources locales, les quatre personnes auraient été enlevées jeudi 19 mai dans la soirée par des hommes armés dans la commune de Sincina, à une dizaine de kilomètres de Koutiala. Une information confirmée par un élu et un gendarme de la zone.

Côté italien, il s'agirait d'un homme

d'une cinquantaine d'années, qui se fait appeler Zenke Coulibaly, et de ses deux parents âgés d'au moins 70 ans. Il n'y a encore aucune information, pour le moment, à propos du Togolais enlevé avec eux. L'enlèvement n'a pas été revendiqué.

L'ambassade d'Italie est mobilisée, mais n'a souhaité faire aucune déclaration. À Rome, le ministère des Affaires étrangères a simplement indiqué procéder "aux vérifications d'usage". La représentation diplomatique du Togo à Bamako ne dispose d'aucune information supplémentaire.

Les régions de Koutiala et de Sikasso, à la frontière burkinabè, ne sont pas l'épicentre de l'activité des groupes jihadistes. Mais des attaques y sont parfois menées, contre des postes de l'armée malienne par exemple. Une religieuse colombienne avait été enlevée dès 2017 près de Sikasso par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (Gsim), lié à Al-Qaïda au Maghreb islamique. Sœur Gloria Argoti avait été libérée en octobre 2021, après plus de quatre années de captivité.

SALVADOR

Guerre ouverte entre le Président et les gangs

Fin mars, au Salvador, une vague d'homicides a fait 87 morts en trois jours, dont 62 en une seule journée. Les 24 heures les plus sanglantes de l'histoire récente d'un pays gangrené par la violence des gangs, mais qui avait réussi à fortement réduire le taux de criminalité, ces dernières années. En réaction, l'état d'urgence a été décrété, le 26 mars, les principales libertés individuelles suspendues, le code pénal durci et des mesures de rétorsion ont été prises dans les prisons. Plus de 32 000 personnes ont également été arrêtées.

De nombreuses voix avaient attribué la soudaine explosion des assassinats à la rupture d'un accord secret entre les gangs et le gouvernement de Nayib Bukele – dont ce dernier a toujours nié l'existence. Mardi 17 mai, une enquête du média en ligne El Faro a accrédité cette thèse : le week-end meurtrier aurait bien été mené par le gang Mara Salvatrucha-13 (MS-13), en représailles à une "trahison", par l'exécutif, du pacte conclu deux ans et demi plus tôt. C'est ce que montraient des conversations enregistrées à son insu et authentifiées par El Faro

entre Carlos Marroquin, directeur de la reconstruction du tissu social, et des membres du MS-13, ainsi que des déclarations de chefs du groupe criminel.

En 2020 et 2021, El Faro avait révélé l'existence d'un pacte entre le gouvernement et les trois principaux gangs du pays – MS-13, Barrio 18 Revolucionarios et Barrio 18 Sureños – pour faire baisser le taux d'homicides, une politique déjà pratiquée par les gouvernements précédents.

Agences

Agences

FINALE DE LA COUPE
D'ALGÉRIE MESSIEURS

DE VOLLEYBALL

**L'ASCOA
remporte
le trophée**

L'ASC Ouled Adouane s'est adjugée la Coupe d'Algérie de volleyball messieurs, pour la saison 2021-2022 à l'issue de sa victoire devant le NR Bordj Bou-Arreridj sur le score de 3 sets à 2 en finale disputée samedi à Chlef. Ce trophée constitue le premier titre dans l'histoire du club de l'ASC Ouled Adouane qui succède au palmarès de l'épreuve au MC Alger (ex-GS Pétroliers). Le titre de champion de la saison 2021-2022 a été décroché par le NRBB Arreridj. Les exercices 2020 et 2021 n'ont pas été joués en raison de la pandémie de Covid-19.

DIVISION NATIONALE 1
DAMES DE BASKETBALL**Le MCA
champion
d'Algérie**

Le MC Alger a été sacré champion d'Algérie pour la saison 2021-2022, en battant en finale du tournoi des AS de basket-ball dames, l'Husseïn-Dey Marine sur le score de 53-37, disputée samedi à Staoueli. C'est le 13^e titre et 8^e consécutif du MCA, dont le premier remonte à la saison 1998. En demi-finales, le MC Alger s'est imposé devant le MT Sétif (59-56) alors que le HD Marine l'a emporté face au GS Cosider par 51-47). Lors de l'exercice 2018-2019, l'ex-GS Pétroliers, s'était également imposé en finale devant Hussein-Dey Marine (74-59).

La 3^e place est revenue au MT Sétif vainqueur du GS Cosider.)

EXCELLENCE DAMES DE
HANDBALL**Le HBC El-Biar
champion
d'Algérie**

Le HBC El-Biar a été sacré champion d'Algérie de la saison 2021-2022 en battant le RC Boumerdès sur le score de 20-19 en match comptant pour le second et dernier tournoi "play-off" du championnat d'Algérie de handball, excellence dames, disputé samedi à Aïn-Benian. Ce titre est le 4^e au palmarès des El-Biarroises après ceux acquis en 1987 avec l'ex-IRBEB et 2015 et 2018. Le HBCEB qui succède au palmarès de l'épreuve à l'ex-GS Pétroliers tenant du titre en 2019, a fait un grand pas vers la victoire finale en battant vendredi le MC Alger. Les exercices 2020 et 2021 n'ont pas été joués en raison de la pandémie de Covid-19.

APS

ACCESSION EN LIGUE 1

**Historique pour le MC El Bayadh,
l'USM Khenchela retrouve l'élite**

Le MC El Bayadh et l'USM Khenchela ont réussi, samedi, leur accession en Ligue 1 professionnelle de football : une première historique pour l'équipe d'El Bayadh, alors que la formation de Khenchela retrouve la division de l'élite nationale quittée il y a près de 50 ans.

Les deux équipes ont validé leur billet d'accession à l'issue de la 30^e et dernière journée du championnat de Ligue 2, dans les deux groupes: Centre-Ouest et Centre-Est. Le MC El Bayadh a réussi une accession historique parmi l'élite du football algérien, une première pour cette formation du Sud-Ouest qui avait déjà réussi une prouesse la saison dernière, en accédant de la division inter-région vers la Ligue 2 amateurs.

Victorieux à domicile contre le MC Saïda, le MCEB a en effet terminé leader du groupe Centre-Ouest, ex aequo avec le CR Témouchent (68 points), mais avec un meilleur goal-average. Le dauphin, le CRT, a, lui, ramené une victoire pour l'honneur de son déplacement à Sidi Bel-Abbès contre l'USMBA (1-4).

L'USMK renoue avec l'élite

De son côté, l'USM Khenchela retrouve l'élite nationale, après près de 50 années de purgatoire. Les



Khenchelis vont ainsi goûter à nouveau aux sensations de la Division nationale 1 où ils avaient évolué durant deux saisons, au début des années 70. Dans le groupe Centre-Est, l'USM Khenchela a terminé leader avec 69 points, après son match nul en déplacement contre Hamra Annaba, lors de la dernière journée du championnat. Son dauphin, la JSM Bordj Menaiel, battu à domicile par la JSM

Skikda, a terminé à la 2^e place à trois longueurs du leader. Pour la relégation en division inter-régions, les 8 équipes rétrogradées sont le CRB Aïn Oussera, l'USMM Hadjout, l'USM Bel-Abbès et le SC Aïn-Defla pour le groupe Centre-Ouest. Pour le groupe Centre-Est, les équipes reléguées sont l'IB Lakhdaria, le CABB Arreridj, ainsi que les deux équipes de Béjaïa, le MOB et la JSMB.

DIVISION RÉGIONALE DE FOOTBALL

Noujoum Illizi honoré après son accession en D3

Le club de football Noudjoum Illizi, pensionnaire de la division régionale-1, a été honoré samedi par les autorités de la wilaya d'Illizi, après son accession en division 3 amateurs à l'issue de l'actuelle saison 2021-2022. Les joueurs, le staff technique et administratif du club ont été honorés au cours d'une cérémonie organisée au siège de la wilaya d'Illizi. La céré-

monie, qui s'est déroulée en présence des membres de la famille locale de football, a été marquée, par l'octroi d'une subvention financière de l'ordre de 2,5 millions de dinars. S'exprimant à cette occasion, le chef de l'exécutif de la wilaya d'Illizi, Ahmed Belhadad, a salué les efforts des joueurs et du staff de club, durant toute la saison sportive. Le même res-

pensable a indiqué que la wilaya va apporter son soutien et l'accompagnement nécessaires pour permettre au club d'obtenir de bons résultats la saison prochaine. Il est à noter que Noudjoum Illizi a arraché son ticket d'accession à la 3^e division, après avoir terminé en tête du classement du championnat de la division régionale-1, groupe-C avec 48 points.

PRO-CIRCUIT ITF DE TENNIS À ORAN

Ines Ibbou remporte le tournoi

L'Algérienne Ines Ibbou a remporté, samedi, sur les courts du complexe sportif Habib-Khelil de Haï-Salam, le premier tournoi international de Tennis "Pro-circuit ITF".

Ines Ibbou, âgée de 23 ans, s'est montrée intraitable depuis l'entame du tournoi, durant lequel elle n'a pas concédé le moindre set. En finale du tableau simple dames, Ibbou s'est imposée devant la Néerlandaise Stevens Lexie en deux sets (6-4, 6-2), au terme de près d'une heure et demie de jeu. Lors de la phase des demi-finales, disputée vendredi, la joueuse

algérienne s'est qualifiée après le retrait de son adversaire allemande Luisa Meyer Auf der Heide, alors que l'Algérienne menait au premier set (3-0). L'autre finaliste, la Néerlandaise Stevens Lexie s'est qualifiée aux dépens de la Slovaque Plantenikova Ela en deux sets (6-4 et 6-2).

En finale simple hommes, le Suisse Mirko Martinez s'est imposée devant le Tunisien Dougaz Aziz en deux sets à un (6-3, 4-6, 6-2).

Sur quinze joueurs algériens engagés, seulement cinq ont franchi le premier

tour. Il s'agit d'Inès Bekrar et Toufik Sehtali éliminés en huitièmes de finale alors que Rayan Ghedjemis et Benkadour Lynda ont été stoppés au stade des quarts de finale. Ce rendez-vous d'Oran d'une semaine a connu une grande réussite sur le plan de l'organisation comme il a tenu ses promesses sur le plan technique avec une participation espagnole massive. Le directeur du tournoi, Hamza Khelassi, a qualifié de "très élevé" le niveau de cette compétition en raison de la forte concurrence et de la qualité des athlètes en lice.

SPIDER-MAN : HOMECOMING



21h00



Après avoir prouvé sa valeur aux Avengers, Peter Parker, alias Spider-Man, est surveillé de près par son mentor Tony Stark. Il apprend difficilement son métier de superhéros. Le jeune homme veut montrer ce dont il est capable quand il est confronté au Vautour, un nouvel ennemi, qui est parvenu à mettre la main sur une technologie extraterrestre. Spider-Man fait alors preuve d'une initiative qui aurait pu coûter la vie aux passagers d'un ferry de New York. Tony Stark demande à son protégé s'il se sent l'étoffe d'un superhéros. Soutenu par son ami Ned, qui connaît son identité secrète, Peter va tout tenter pour lui prouver qu'il peut remplir son rôle...

ANGES ET DÉMONS



21h00



Le pape est mort. A Rome, les cardinaux du monde entier vont se réunir en conclave pour élire son successeur. Un envoyé secret du Vatican aux Etats-Unis contacte le professeur Robert Langdon : quatre cardinaux ont été enlevés. Un message annonce qu'ils seront exécutés et le Vatican anéanti. Langdon se rend à Rome et comprend qu'une très ancienne secte, jadis persécutée par les autorités catholiques, veut se venger.

MEURTRES AU PARADIS



21h00



Julius Rotfeld, un ancien champion russe d'échecs retiré du circuit depuis plus de trente ans, fait son grand retour. Mais au cours de sa première partie, il s'écroule, victime d'un arrêt cardiaque qui s'avère être provoqué par un empoisonnement. La veille du meurtre, il avait fait des confidences à une journaliste, Maggie Harper, sur les véritables raisons de son absence. Quelqu'un avait-il des raisons de vouloir le faire taire au moment même où il revenait sur le devant de la scène ? Neville Parker est chargé de l'enquête...

SECRETS D'HISTOIRE



21h00



Dramaturge, critique littéraire, épistolière et journaliste du XIXe siècle, George Sand s'appelait Aurore Dupin. Celle qui a choisi un pseudonyme masculin a acquis la même notoriété qu'un homme de lettres. Au risque de choquer, elle acquiert tôt son indépendance financière, choisissant de se vêtir comme un homme, en redingote. Celle qui fumait le cigare séduisait activement. Ses histoires passionnelles, l'unissant avec l'écrivain Alfred de Musset et le compositeur Frédéric Chopin ont beaucoup fait parler. L'écrivaine rebelle a laissé derrière elle un héritage politique et social, tant sur les égalités sociales que celles entre les genres.



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

LE CAVALIER DU DÉSERT



21h00



Accusé à tort d'avoir volé un cheval, Cole Hardin est conduit au saloon de Vinegaroon, qui sert également de tribunal au juge Roy Bean, l'unique magistrat des environs. Pendant que les jurés délibèrent, Cole constate que le juge n'a d'yeux que pour la splendide Lily Langtry, surnommée "Jersey Lily"...

PAPICHA



21h00



A Alger, les années 1990. Nedjma fait le mur, avec son amie Wassila pour se rendre dans une discothèque afin d'y vendre ses créations. Mais l'atmosphère devient plus oppressante entre les attentats et les affiches placardées un peu partout exhortant les femmes à porter le hijab. Nedjma voit sa grande sœur adorée, une journaliste, se faire tirer dessus à bout portant. Toujours aussi rebelle, elle prend tous les risques avec ses amies en organisant un défilé de mode, à la Cité universitaire, avec des robes fabriquées avec le haïk, le vêtement traditionnel.

MARIÉS AU PREMIER REGARD



21h00



Une nouvelle fois, les experts Estelle Dossin et Pascal De Sutter ont analysé les profils de célibataires désireux de rencontrer l'âme soeur. Ils les ont soumis à une série de tests afin de leur trouver un ou une partenaire compatible. Cette saison, les mariages sont célébrés à Gibraltar, où les candidats sont loin de leurs habitudes. Cela va les obliger à sortir de leur zone de confort pour faire le grand saut vers l'inconnu. Quels couples trouveront le bonheur ? La science parviendra-t-elle à offrir le grand amour aux candidats ?

VISIONS



21h00



Manu Trabuc, un ancien associé des parents de Lily, constitue une piste sérieuse aux yeux de Romain. Sarah, alertée par certaines visions de Diego, est persuadée que l'enfant peut aider à faire progresser l'enquête. Mais quand Diego lui révèle des éléments de son enfance, Sarah comprend qu'il peut aussi l'aider à retrouver les traces de son propre passé dont elle n'a aucun souvenir jusqu'à son placement en famille d'accueil à l'âge de 4 ans...



Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com
La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :

Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	03:49
Dohr	12:45
Asr	16:35
Maghreb	19:57
Icha	21:40

DES CAS CONFIRMÉS EN EUROPE

LA VARIOLE DU SINGE EN 7 POINTS

Alors que le monde fait face, depuis plus de deux ans, à une crise sanitaire sans précédent liée au covid-19, l'éventualité d'une nouvelle pandémie inquiète les autorités sanitaires de nombreux pays.

En effet, des dizaines de cas suspects ou confirmés d'une maladie rare, la variole du singe, ont été détectés depuis le début du mois de mai en Europe et en Amérique du Nord, faisant craindre une résurgence épidémique.

Hier, samedi 21 mai, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) indiquait qu'à travers le monde 92 cas de variole du singe avaient été confirmés et que 28 autres étaient considérés comme suspects dans douze pays où actuellement le virus n'est pas endémique.

Origine de la maladie

La variole du singe est une maladie causée par le virus monkeypox (MPXV) qui appartient à la famille des orthopoxvirus. Elle a été découverte pour la première fois sur des singes dans les années 50. Le premier cas de transmission à l'être humain de cette maladie a été détecté, selon l'OMS, en 1970, en République Démocratique du Congo.

Depuis, la variole du singe sévit essentiellement en Afrique de l'Ouest et centrale.

Symptômes de la variole du singe

Dans les cinq jours suivants la contamination, l'infection provoque de nombreux symptômes, notamment de la fièvre, une asthénie ; des maux de tête, un gonflement des ganglions lymphatiques, des myalgies et des démangeaisons.

Dans les jours suivants l'apparition de la fièvre, la personne contaminée développe des symptômes d'éruption cutanée. Des éruptions qui commencent souvent sur le visage puis s'étendent à d'autres parties du corps (mains, pieds, bouche et région génitale).

Selon des spécialistes, les symptômes qu'il faut particulièrement surveiller sont l'arrivée de cloques ou de boutons sur le visage, les extrémités et les muqueuses.

Comment s'attrape la variole du singe ?

La transmission à l'Homme de la variole du singe peut se produire par un contact



direct avec du sang, des liquides biologiques, des lésions cutanées ou des muqueuses d'animaux infectés.

Au sujet de la transmission entre humains, l'OMS a indiqué que "le virus se transmet principalement à l'être humain à partir de divers animaux sauvages, rongeurs ou primates par exemple, mais la propagation secondaire par transmission interhumaine est limitée".

La variole du singe est-elle contagieuse ?

Oui, mais le risque reste limité. Une contamination entre humains est "possible, mais nécessite en général un contact face à face prolongé", a fait savoir l'OMS.

Quel est le traitement contre la variole du singe ?

Généralement, une personne contaminée guérit spontanément en deux à trois semaines. "Il n'existe pas de traitement spécifique ni de vaccin même si la vaccination antivariolique s'est avérée très efficace", a souligné l'OMS.

L'institut Pasteur de France a par ailleurs indiqué que le vaccin contre la variole serait efficace à 85 % contre cette maladie.

Quel est le taux de létalité chez l'Homme ?

Selon l'Organisation mondiale de la santé, le taux de létalité de la variole du singe chez l'Homme s'est établi "entre 1 % et 10 %". "La maladie est plus grave chez les enfants et chez les personnes immuno-

déprimées. Elle peut se compliquer de surinfection des lésions cutanées ou d'atteintes respiratoires, digestives, ophtalmologiques ou neurologiques. À ce stade, les cas rapportés en Europe sont majoritairement bénins, et il n'y a pas de décès signalé", a souligné Santé Publique France.

Dans quels pays la variole du singe circule actuellement ?

En Europe, un premier cas de variole du singe a été détecté en Angleterre le 7 mai dernier. Selon les autorités sanitaires du pays, il s'agissait d'une personne qui rentrait d'un voyage au Nigéria.

Depuis, la maladie a circulé dans de nombreux pays, notamment en Espagne, au Portugal, aux États-Unis, au Canada et en France, où un premier cas d'infection a été confirmé le 20 mai dernier.

Alors qu'elle surveille l'émergence de la maladie, l'OMS a déclaré s'attendre à ce que le nombre de cas positifs de variole du singe à travers le monde augmente dans les jours à venir.

"Alors que nous entrons dans la saison estivale (...) avec des rassemblements, des festivals et des soirées, je crains que la transmission s'accélère", a déclaré, vendredi dernier, le directeur de l'OMS pour l'Europe, Hans Kluge.

En Algérie, aucun cas de variole du singe n'a été détecté et aucun dispositif particulier n'a été déployé aux frontières du pays pour empêcher l'importation d'éventuels cas de cette maladie.

TAUX DE CHANGE

Le dinar face aux principales devises

Dans les cotations officielles de la Banque d'Algérie, dimanche 22 mai 2022, 1 euro s'échangeait contre 152,71 dinars à l'achat et 152,74 dinars à la vente. Pour la monnaie étasunienne, 1 dollar gardait toujours la valeur de 145,73 dinars à l'achat et 145,74 dinars à la vente.

Le taux de change de la livre sterling dans les cotations commerciales d'ouverture du dinar algérien est également resté à 180,11 dinars à l'achat et 180,20 dinars à la vente.

Quant au dollar canadien, il s'échangeait dans les cotations officielles de la Banque d'Algérie contre 113,40 dinars algériens à l'achat et 113,42 dinars à la vente. Sur le marché parallèle, pour la même journée, 1 euro s'échangeait dans les environs de 212 dinars à l'achat et 214 dinars à la vente.

Pour le dollar américain, l'unité de cette monnaie est proposée contre 202 dinars à l'achat et 205 dinars à la vente.

Concernant la livre sterling, les cambistes du marché noir de change proposent un pound contre 249 dinars à l'achat et 252 dinars à la vente. Quant au dollar canadien, il est cédé dans le même circuit contre 150 dinars à l'achat et 153 dinars à la vente.

CLASSEMENT DES UNIVERSITÉS NATIONALES L'USTHB d'Alger arrive en tête

L'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB) d'Alger a été classée première au classement des établissements d'enseignement supérieur à l'échelle nationale, organisé pour la première fois en Algérie, dans le cadre de la manifestation de la Semaine scientifique, clôturée samedi à l'université Ferhat-Abbas (Sétif-1), rapporte l'agence APS.

Les universités Boubaker-Belkaid de Tlemcen et Ferhat-Abbas de Sétif sont classées respectivement deuxième et troisième, tandis que les universités Mohamed-Boudiaf de M'sila et Djillali-Liabes de Sidi-Bel-Abbès ont décroché respectivement la quatrième et la cinquième place de ce classement qui englobe 26 établissements universitaires, premiers au classement des établissements d'enseignement supérieur algériens.

CÉRÉMONIES D'OUVERTURE ET DE CLÔTURE DES JM/2022

386 CANDIDATS RETENUS

386 candidats ont été retenus et classés en trois catégories lors du premier casting entrant dans le cadre des recrutements artistiques en prévision des cérémonies d'ouverture et de clôture de la 19^e édition des Jeux méditerranéens (JM), prévue l'été prochain à Oran.

Les candidats retenus à l'issue du premier casting, qui a eu lieu du 27 au 29 avril au niveau de la maison des jeunes Ahmed-Maoued à Oran et pour lequel ont été enregistrées 504 inscriptions, seront ver-

sés dans les catégories des danseurs professionnels, danseurs amateurs et figurants. Un deuxième casting s'inscrivant dans le même cadre aura lieu le 28 mai au Village méditerranéen de Bir el-Jir, sous l'égide de la commission culturelle du Comité d'organisation des JM (COJM). Le choix des participants aux cérémonies concernées est effectué par un jury international professionnel composé d'experts en danse, musique et mise en scène.

Les candidats retenus dans les deux cas-

tings bénéficieront d'un stage bloqué de trois jours dirigé par des chorégraphes et danseurs professionnels, et ce, du 29 au 31 mai au Village méditerranéen.

La cérémonie d'ouverture des JM est prévue pour le 25 juin prochain. Elle aura pour théâtre le nouveau stade olympique de 40.000 places d'Oran, alors que celle de clôture est fixée au 6 juillet au niveau de la même infrastructure relevant du nouveau complexe sportif de la capitale de l'Ouest.